



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

! CÉLÉBRONS 75 ANS
! CELEBRATING 75 YEARS

Résumé des titres et emprunts émis par le gouvernement du Canada

en cours au 31 décembre 2009

Résumé des titres et emprunts
émis par le gouvernement du Canada

en cours au
31 décembre 2009

Pour obtenir des renseignements sur les publications
de la Banque, s'adresser au :

Diffusion des publications
Département des Communications
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0G9

Téléphone : 1 877 782-8248 (sans frais en Amérique du Nord)

Télécopieur : 613 782-8874

Adresse électronique : publications@bank-banque-canada.ca

FB2-13/2007-1E-PDF
978-0-662-47879-9

Table des matières

Partie 1 - Tableaux de référence

Tableau 1 - Résumé de l'encours des titres et emprunts intérieurs ou libellés en devises du gouvernement du Canada	1
Tableau 2 - Swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U. effectués par le gouvernement du Canada	2
Tableau 3 - Swaps de dollars canadiens contre des euros effectués par le gouvernement du Canada ..	8
Tableau 4 - Swaps de dollars canadiens contre des yens effectués par le gouvernement du Canada ...	12

Partie 2 - Titres négociables

Section 2.1 - Bons du Trésor	13
Modalités	13
Présentées par date d'échéance et encours	14
Section 2.2 - Obligations négociables	15
Modalités	15
Présentées par émission, ISIN et encours.....	16
Présentées par date d'échéance	17
Renseignements présentés par date d'échéance.....	19
Section 2.3 - Titres libellés en devises	54
Modalités	54
Présentées par date d'échéance et encours	55
Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance	56

Partie 3 - Titres non négociables

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada	61
Modalités	61
Présentées par émission	63
Renseignements présentés par émission.....	66
Section 3.2 - Obligations à prime du Canada	91
Modalités	91
Présentées par émission	93
Renseignements présentés par émission.....	95
Section 3.3 - Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	118
Modalités et encours.....	118

Partie 1 – Tableaux de référence

Tableau 1
Résumé de l'encours des titres et emprunts intérieurs ou libellés en devises
du gouvernement du Canada

Titres négociables

Titres en dollars canadiens

Bons du Trésor	183 000 000 000 \$	
Obligations négociables	343 117 874 000 \$	
Obligations à rendement réel – rajustement en fonction de l'inflation	5 884 935 000 \$	
		<hr/>
		532 002 809 000 \$

Titres en devises

Bons du Canada	3 312 971 659 \$	
Billets du Canada	0 \$	
Eurobillets à moyen terme	0 \$	
Autres billets et obligations	3 374 465 669 \$	
		<hr/>
		6 687 437 328 \$

Titres non négociables

Titres au détail

Obligations d'épargne du Canada	7 074 222 134 \$	
Obligations à prime du Canada	5 033 237 359 \$	
Transactions au détail non traitées	(58 660 652) \$	
		<hr/>
		12 048 798 841 \$

Obligations émises en faveur du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada

453 774 000 \$

Encours total y compris les obligations à rendement réel – rajustement en fonction de l'inflation

551 192 819 169 \$

Tableau 2
Swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U. effectués par le gouvernement du Canada

Des obligations de paiement de gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en dollars É.-U.

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (\$ É.-U.)
2010	1 ^{er} juin	3,9350	65 775 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	1 ^{er} oct.	4,4950	79 230 000	Taux fixe	50 000 000
2011	1 ^{er} mars	4,6400	78 670 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} mars	5,0090	78 375 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} mars	5,4000	115 072 500	Taux fixe	75 000 000
	1 ^{er} mars	5,4300	114 750 000	Taux fixe	75 000 000
	1 ^{er} mars	5,5860	116 632 500	Taux fixe	75 000 000
	1 ^{er} juin	4,44453	99 750 000	Taux fixe	75 000 000
	1 ^{er} juin	4,4527	99 375 000	Taux fixe	75 000 000
	1 ^{er} juin	4,4659	68 450 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	1 ^{er} juin	4,5279	68 940 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	4,6112	101 400 000	Taux fixe	75 000 000
	1 ^{er} juin	4,6430	78 670 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	4,6600	79 010 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	4,6980	78 950 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	4,8045	79 440 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	4,9430	77 875 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	5,0339	77 815 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	5,0670	78 775 000	Taux fixe	50 000 000
1 ^{er} juin	5,4000	114 990 000	Taux fixe	75 000 000	
2012	6 avril	CDOR à 3 mois	250 000 000	LIBOR à 3 mois	202 020 202
	8 avril	CDOR à 3 mois	248 320 000	LIBOR à 3 mois	200 000 000
	13 avril	CDOR à 3 mois	247 400 000	LIBOR à 3 mois	200 000 000
	5 mai	CDOR à 3 mois	299 880 000	LIBOR à 3 mois	252 000 000
	1 ^{er} juin	3,9148	93 675 000	Taux fixe	75 000 000
	1 ^{er} juin	3,9154	57 410 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	1 ^{er} juin	3,93343	93 375 000	Taux fixe	75 000 000
	1 ^{er} juin	3,94551	92 287 500	Taux fixe	75 000 000
	1 ^{er} juin	3,95915	61 200 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	3,9840	93 225 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 ^{er} juin	4,0190	90 225 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 ^{er} juin	4,0499	118 150 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 ^{er} juin	4,0569	117 380 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 ^{er} juin	4,1065	58 875 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	1 ^{er} juin	4,3370	133 900 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 ^{er} juin	4,3697	96 525 000	Taux fixe	75 000 000
	1 ^{er} juin	4,59355	99 600 000	Taux fixe	75 000 000
	1 ^{er} juin	4,6314	68 625 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	4,6402	102 787 500	LIBOR à 3 mois	75 000 000

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (\$ É.-U.)	
2012	1 ^{er} juin	4,6770	68 300 000	Taux fixe	50 000 000	
	1 ^{er} juin	4,8198	100 897 500	LIBOR à 3 mois	75 000 000	
	1 ^{er} juin	4,9090	78 445 000	Taux fixe	50 000 000	
	1 ^{er} juin	4,9872	79 500 000	Taux fixe	50 000 000	
	1 ^{er} juin	5,0863	78 745 000	Taux fixe	50 000 000	
	1 ^{er} juin	5,1110	78 540 000	Taux fixe	50 000 000	
	1 ^{er} juin	5,4980	76 650 000	Taux fixe	50 000 000	
	15 juin	CDOR à 3 mois	225 560 000	LIBOR à 3 mois	200 000 000	
	18 juin	CDOR à 3 mois	209 605 000	LIBOR à 3 mois	185 000 000	
	18 juin	CDOR à 3 mois	16 200 000	LIBOR à 3 mois	15 000 000	
	2013	1 ^{er} juin	3,7493	120 600 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
		1 ^{er} juin	4,0677	117 500 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
		1 ^{er} juin	4,07245	123 100 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
		1 ^{er} juin	4,0995	118 200 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
		1 ^{er} juin	4,11355	91 687 500	Taux fixe	75 000 000
		1 ^{er} juin	4,11843	90 975 000	Taux fixe	75 000 000
		1 ^{er} juin	4,14637	122 700 000	Taux fixe	100 000 000
		1 ^{er} juin	4,1494	62 000 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
1 ^{er} juin		4,30247	89 250 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000	
1 ^{er} juin		4,5100	33 437 500	LIBOR à 3 mois	25 000 000	
1 ^{er} juin		4,5340	33 375 000	LIBOR à 3 mois	25 000 000	
1 ^{er} juin		4,5480	98 662 500	Taux fixe	75 000 000	
1 ^{er} juin		4,5938	103 050 000	Taux fixe	75 000 000	
1 ^{er} juin		4,6810	102 150 000	Taux fixe	75 000 000	
1 ^{er} juin		4,7850	104 250 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000	
2014		15 mars	4,1145	62 750 000	Taux fixe	50 000 000
		15 mars	4,11452	92 625 000	Taux fixe	75 000 000
		15 mars	4,1870	91 950 000	Taux fixe	75 000 000
	15 mars	4,1969	123 750 000	Taux fixe	100 000 000	
	15 mars	4,2973	59 850 000	Taux fixe	50 000 000	
	15 mars	4,3137	91 117 500	Taux fixe	75 000 000	
	15 mars	4,3400	91 762 500	Taux fixe	75 000 000	
	15 mars	4,6365	103 170 000	Taux fixe	75 000 000	
	15 mars	4,6615	100 650 000	Taux fixe	75 000 000	
	15 mars	4,7329	101 962 500	Taux fixe	75 000 000	
	15 mars	4,8547	69 425 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000	
	15 mars	4,8973	69 925 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000	
	1 ^{er} juin	3,7516	119 120 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000	
	1 ^{er} juin	3,7662	118 950 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000	
	1 ^{er} juin	3,7964	119 500 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000	
	1 ^{er} juin	3,8246	119 850 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000	
	1 ^{er} juin	4,0288	117 750 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000	
	1 ^{er} juin	4,1189	85 350 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000	
	1 ^{er} juin	4,1435	86 437 500	LIBOR à 3 mois	75 000 000	

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (\$ É.-U.)	
2014	1 ^{er} juin	4,2989	92 250 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000	
	1 ^{er} juin	4,55863	65 200 000	Taux fixe	50 000 000	
	1 ^{er} juin	4,5768	65 725 000	Taux fixe	50 000 000	
	1 ^{er} juin	4,6020	96 862 500	Taux fixe	75 000 000	
	1 ^{er} juin	4,6262	97 500 000	Taux fixe	75 000 000	
	1 ^{er} juin	4,6421	94 410 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000	
	1 ^{er} juin	4,6437	97 627 500	Taux fixe	75 000 000	
	1 ^{er} juin	4,6591	94 725 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000	
	1 ^{er} juin	4,70554	98 730 000	Taux fixe	75 000 000	
	1 ^{er} juin	4,7375	99 300 000	Taux fixe	75 000 000	
	1 ^{er} juin	4,7540	65 200 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000	
	1 ^{er} juin	4,7943	99 150 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000	
	1 ^{er} juin	4,9805	136 240 000	Taux fixe	100 000 000	
	2015	1 ^{er} juin	3,7511	92 325 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
1 ^{er} juin		3,8187	123 250 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000	
1 ^{er} juin		3,8207	92 737 500	LIBOR à 3 mois	75 000 000	
1 ^{er} juin		3,8960	124 310 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000	
1 ^{er} juin		3,9048	121 850 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000	
1 ^{er} juin		3,9082	121 940 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000	
1 ^{er} juin		3,9301	121 720 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000	
1 ^{er} juin		3,9585	122 150 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000	
1 ^{er} juin		3,9598	121 200 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000	
1 ^{er} juin		4,0205	117 870 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000	
1 ^{er} juin		4,0487	95 175 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000	
1 ^{er} juin		4,0525	126 950 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000	
1 ^{er} juin		4,1225	93 525 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000	
1 ^{er} juin		4,1273	85 950 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000	
1 ^{er} juin		4,1384	85 650 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000	
1 ^{er} juin		4,1598	93 225 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000	
1 ^{er} juin		4,17423	62 050 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000	
1 ^{er} juin		4,1810	92 625 000	Taux fixe	75 000 000	
1 ^{er} juin		4,1850	92 775 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000	
1 ^{er} juin		4,2002	62 050 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000	
1 ^{er} juin		4,2103	57 875 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000	
1 ^{er} juin		4,3380	62 100 000	Taux fixe	50 000 000	
1 ^{er} juin		4,3438	91 875 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000	
1 ^{er} juin		4,37127	90 150 000	Taux fixe	75 000 000	
1 ^{er} juin		4,3860	90 300 000	Taux fixe	75 000 000	
1 ^{er} juin		4,3960	120 550 000	Taux fixe	100 000 000	
1 ^{er} juin		4,4310	90 487 500	Taux fixe	75 000 000	
20 juill.		3,5542	76 987 500	LIBOR à 3 mois	75 000 000	
20 oct.		3,3805	104 900 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000	
2016		20 févr.	3,2529	80 175 000	Taux fixe	75 000 000
		20 avril	3,4474	49 825 000	Taux fixe	50 000 000

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (\$ É.-U.)	
2016	20 avril	3,4533	75 150 000	Taux fixe	75 000 000	
	20 mai	3,4307	74 512 500	Taux fixe	75 000 000	
	1 ^{er} juin	4,0098	117 000 000	Taux fixe	100 000 000	
	1 ^{er} juin	4,0450	169 050 000	LIBOR à 3 mois	150 000 000	
	1 ^{er} juin	4,0545	113 150 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000	
	1 ^{er} juin	4,1248	113 250 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000	
	20 sept.	3,5990	100 080 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 sept.	3,6960	101 000 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 oct.	3,5212	78 108 750	Taux fixe	75 000 000	
	20 nov.	3,2886	53 260 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 nov.	4,1631	56 380 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 nov.	4,18581	113 000 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 nov.	4,2380	52 750 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 nov.	4,2877	52 200 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 nov.	4,3188	103 690 000	Taux fixe	100 000 000	
	2017	20 janv.	3,6938	76 237 500	Taux fixe	75 000 000
		20 févr.	4,4067	80 925 000	Taux fixe	75 000 000
		20 févr.	4,6263	52 150 000	Taux fixe	50 000 000
20 févr.		4,6564	104 860 000	Taux fixe	100 000 000	
20 mars		4,4898	79 350 000	Taux fixe	75 000 000	
20 mars		4,6458	53 675 000	Taux fixe	50 000 000	
20 avril		4,2287	55 150 000	Taux fixe	50 000 000	
20 avril		4,2892	54 900 000	Taux fixe	50 000 000	
20 mai		4,1826	55 400 000	Taux fixe	50 000 000	
20 mai		4,21876	110 800 000	Taux fixe	100 000 000	
20 mai		4,5388	104 630 000	Taux fixe	100 000 000	
20 mai		4,5433	104 300 000	Taux fixe	100 000 000	
20 mai		4,5773	104 200 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000	
20 mai		4,5823	103 700 000	Taux fixe	100 000 000	
20 mai		4,5926	104 300 000	Taux fixe	100 000 000	
20 mai		4,6273	52 195 000	Taux fixe	50 000 000	
20 mai		4,6325	53 350 000	Taux fixe	50 000 000	
1 ^{er} juin		3,9835	117 800 000	Taux fixe	100 000 000	
1 ^{er} juin		4,0122	116 890 000	Taux fixe	100 000 000	
1 ^{er} juin		4,0207	117 530 000	Taux fixe	100 000 000	
1 ^{er} juin		4,0262	117 600 000	Taux fixe	100 000 000	
1 ^{er} juin		4,0313	117 170 000	Taux fixe	100 000 000	
1 ^{er} juin		4,1118	116 140 000	Taux fixe	100 000 000	
1 ^{er} juin		4,1274	115 650 000	Taux fixe	100 000 000	
1 ^{er} juin		4,1763	114 750 000	Taux fixe	100 000 000	
1 ^{er} juin		4,2051	115 190 000	Taux fixe	100 000 000	
1 ^{er} juin		4,21744	113 250 000	Taux fixe	100 000 000	
20 juill.		4,6740	53 375 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000	
20 août		4,5517	53 250 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000	

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (\$ É.-U.)
2017	20 août	4,6200	80 212 500	Taux fixe	75 000 000
	20 sept.	4,3226	99 920 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 sept.	4,4428	49 330 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	3 oct.	4,4070	75 000 000	LIBOR à 3 mois	76 336 000
	20 oct.	4,2830	49 000 000	Taux fixe	50 000 000
2018	20 janv.	3,5834	75 517 500	Taux fixe	75 000 000
	20 janv.	3,8380	50 225 000	Taux fixe	50 000 000
	20 janv.	3,8670	49 875 000	Taux fixe	50 000 000
	20 mars	3,5553	51 100 000	Taux fixe	50 000 000
	20 mars	3,5679	76 612 500	Taux fixe	75 000 000
	20 mars	3,6000	76 350 000	Taux fixe	75 000 000
	20 mars	3,6027	76 500 000	Taux fixe	75 000 000
	20 mars	3,6046	50 735 000	Taux fixe	50 000 000
	20 mars	3,6064	76 650 000	Taux fixe	75 000 000
	20 mars	3,6216	50 325 000	Taux fixe	50 000 000
	20 mars	3,7441	50 685 000	Taux fixe	50 000 000
	20 avril	3,5660	52 600 000	Taux fixe	50 000 000
	20 avril	3,5748	75 450 000	Taux fixe	75 000 000
	20 avril	3,5912	50 250 000	Taux fixe	50 000 000
	20 avril	3,6115	100 000 000	Taux fixe	100 000 000
	20 avril	3,6233	99 250 000	Taux fixe	100 000 000
	20 avril	3,6371	76 350 000	Taux fixe	75 000 000
	20 avril	3,6992	102 475 000	Taux fixe	100 000 000
	20 avril	3,7029	99 400 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mai	3,5552	79 725 000	Taux fixe	75 000 000
	20 mai	3,5874	106 300 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mai	3,6656	100 400 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mai	3,6742	75 465 000	Taux fixe	75 000 000
	20 mai	3,8752	101 000 000	Taux fixe	100 000 000
	20 juin	3,4819	106 100 000	Taux fixe	100 000 000
	20 juin	3,6492	75 450 000	Taux fixe	75 000 000
	20 juin	3,6669	50 600 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juin	3,6706	75 975 000	Taux fixe	75 000 000
	20 juin	3,6743	51 000 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juin	3,6870	50 650 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juin	3,7363	50 085 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juill.	3,4673	53 500 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juill.	3,6476	104 850 000	Taux fixe	100 000 000
	20 août	3,4930	106 900 000	Taux fixe	100 000 000
	20 août	3,6614	103 500 000	Taux fixe	100 000 000
20 oct.	3,6682	125 000 000	Taux fixe	100 000 000	
20 nov.	CDOR à 3 mois	85 950 000	Taux fixe	75 000 000	
20 nov.	3,2852	110 000 000	Taux fixe	100 000 000	
20 nov.	3,3194	109 850 000	Taux fixe	100 000 000	

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (\$ É.-U.)
2018	20 nov.	3,3360	55 975 000	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	3,3456	84 037 500	Taux fixe	75 000 000
	20 nov.	3,3783	55 500 000	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	3,3920	55 500 000	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	3,4346	136 275 000	Taux fixe	125 000 000
2019	20 févr.	3,3200	106 850 000	Taux fixe	100 000 000
	20 févr.	3,3201	106 780 000	Taux fixe	100 000 000
	20 avril	CDOR à 3 mois	175 500 000	Taux fixe	150 000 000
	20 mai	3,3076	116 560 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mai	3,3258	58 000 000	Taux fixe	50 000 000
	20 mai	3,3313	116 000 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mai	3,3435	116 400 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mai	3,3600	57 000 000	Taux fixe	50 000 000
	20 août	3,3510	108 650 000	Taux fixe	100 000 000
	20 août	3,3547	54 400 000	Taux fixe	50 000 000
	20 août	3,3835	163 875 000	Taux fixe	150 000 000
	20 août	3,4300	104 700 000	Taux fixe	100 000 000
	20 août	3,4388	107 900 000	Taux fixe	100 000 000
	20 août	3,4476	52 550 000	Taux fixe	50 000 000
	20 oct.	3,5067	54 964 000	LIBOR à 3 mois	52 000 000
	20 nov.	3,3985	52 415 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 nov.	3,4095	110 400 000	Taux fixe	100 000 000
	20 nov.	3,4625	110 000 000	Taux fixe	100 000 000
	23 nov.	3,4101	53 445 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	25 nov.	3,4055	66 316 800	LIBOR à 3 mois	62 800 000
27 nov.	3,2949	52 750 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000	
2020	20 janv.	3,2663	106 000 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 janv.	3,3197	52 750 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 janv.	3,3747	52 600 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 févr.	3,3900	53 130 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 févr.	3,4258	86 395 588	LIBOR à 3 mois	81 528 346
			22 682 562 638 \$		19 301 684 548 \$ É.-U.

Tableau 3
Swaps de dollars canadiens contre des euros effectués par le gouvernement du Canada

Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en euros.

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (Euro)
2010	1 ^{er} mars	5,1270	103 585 913	Taux fixe	75 000 000
	1 ^{er} mars	5,7810	67 067 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} mars	5,7870	66 280 375	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} mars	5,8147	67 374 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} mars	6,0720	69 800 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	5,0857	72 154 700	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	5,0985	71 962 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	5,1230	69 797 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	5,1480	69 922 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	5,2008	70 162 500	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	5,3390	69 452 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	5,3946	70 668 100	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	5,6452	65 190 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	5,7470	67 202 550	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	5,7630	66 600 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	5,8348	66 000 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	5,8400	66 149 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	5,8970	42 380 100	Taux fixe	30 000 000
	1 ^{er} juin	5,95387	56 539 560	Taux fixe	40 000 000
	1 ^{er} juin	5,9570	69 236 750	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	5,9716	69 145 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	6,2250	68 250 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	6,2560	68 100 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} oct.	5,1360	70 478 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} oct.	5,2390	71 805 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} oct.	5,2657	103 876 125	Taux fixe	75 000 000
	1 ^{er} oct.	5,2810	103 462 328	Taux fixe	75 000 000
	1 ^{er} oct.	5,3320	71 512 500	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} oct.	5,3910	67 200 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} oct.	5,5186	104 770 421	Taux fixe	75 000 000
1 ^{er} oct.	5,7011	52 407 000	Taux fixe	40 000 000	
1 ^{er} oct.	5,7260	98 520 000	Taux fixe	75 000 000	
2011	1 ^{er} juin	3,8182	70 260 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	4,1127	119 869 000	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	4,1504	82 800 000	Taux fixe	60 000 000
	1 ^{er} juin	4,2463	91 942 000	Taux fixe	65 000 000
	1 ^{er} juin	4,2857	119 306 000	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	5,1020	105 164 970	Taux fixe	75 000 000
	1 ^{er} juin	5,3696	69 535 700	Taux fixe	50 000 000

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (Euro)
2011	1 ^{er} juin	5,4906	69 340 800	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} sept.	3,9918	78 375 000	Taux fixe	55 000 000
	1 ^{er} sept.	4,0302	120 581 000	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} sept.	4,0342	119 816 000	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} sept.	4,0507	113 960 000	Taux fixe	80 000 000
	1 ^{er} sept.	4,0713	113 760 000	Taux fixe	80 000 000
	20 nov.	2,0534	158 750 000	Taux fixe	100 000 000
2012	20 avril	1,5056	79 650 000	Taux fixe	50 000 000
	20 avril	1,5548	80 875 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	3,6245	121 057 115	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	3,8644	119 952 000	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	3,9810	70 875 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	3,9985	115 931 500	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	4,0036	120 360 000	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	4,0565	119 175 000	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	4,0831	114 032 000	Taux fixe	80 000 000
	1 ^{er} juin	4,3040	119 348 500	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	4,3406	119 433 000	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	5,6030	70 615 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	5,6740	70 101 870	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	3,3730	55 811 000	Taux fixe	35 000 000
	2013	20 janv.	1,7048	119 377 500	Taux fixe
19 avril		1,8100	79 500 000	Taux fixe	50 000 000
19 avril		1,8364	119 475 000	Taux fixe	75 000 000
1 ^{er} juin		3,5659	126 066 000	Taux fixe	85 000 000
1 ^{er} juin		3,8594	119 793 050	Taux fixe	85 000 000
1 ^{er} juin		3,9227	71 300 000	Taux fixe	50 000 000
1 ^{er} juin		4,0496	120 997 500	Taux fixe	85 000 000
1 ^{er} juin		4,0658	118 725 000	Taux fixe	85 000 000
1 ^{er} juin		4,0672	81 954 000	Taux fixe	60 000 000
1 ^{er} juin		4,0688	118 549 500	Taux fixe	85 000 000
1 ^{er} juin		4,4148	119 408 000	Taux fixe	85 000 000
1 ^{er} juin		4,4189	118 983 000	Taux fixe	85 000 000
19 juill.		1,6075	97 680 000	Taux fixe	60 000 000
20 juill.		3,0540	151 280 000	Taux fixe	100 000 000
20 juill.		3,1086	151 850 000	Taux fixe	100 000 000
2014	1 ^{er} juin	3,7230	124 025 500	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	3,8509	121 953 104	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	3,8703	120 402 500	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	3,9784	121 779 500	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	4,0179	116 000 000	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	4,0821	137 460 000	Taux fixe	100 000 000
	1 ^{er} juin	4,1316	118 991 500	Taux fixe	85 000 000

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (Euro)
2014	1 ^{er} juin	4,1690	118 986 000	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	4,2910	121 735 000	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	4,2957	92 675 000	Taux fixe	65 000 000
	1 ^{er} juin	4,3521	118 337 000	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	4,4222	120 292 000	Taux fixe	85 000 000
	20 août	3,5970	118 125 000	Taux fixe	75 000 000
	20 août	3,6314	78 466 500	Taux fixe	50 000 000
	20 août	3,6691	79 225 000	Taux fixe	50 000 000
	20 sept.	3,5040	39 925 000	Taux fixe	25 000 000
2015	20 avril	3,5550	79 600 000	Taux fixe	50 000 000
	20 avril	3,5826	80 250 000	Taux fixe	50 000 000
	20 avril	3,6047	79 150 000	Taux fixe	50 000 000
	1 ^{er} juin	3,8280	123 586 000	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	3,8531	120 718 928	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	3,9775	117 968 032	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	4,1189	117 096 000	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	4,1417	118 872 500	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	4,1655	118 490 000	Taux fixe	85 000 000
	1 ^{er} juin	4,3961	117 988 500	Taux fixe	85 000 000
	20 juill.	2,1399	82 500 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juill.	3,1600	151 680 000	Taux fixe	100 000 000
	20 août	3,6915	118 462 500	Taux fixe	75 000 000
	2016	20 mars	3,3181	78 250 000	Taux fixe
20 mars		3,3594	156 000 000	Taux fixe	100 000 000
20 mars		3,5859	80 525 000	Taux fixe	50 000 000
20 avril		3,6536	79 620 000	Taux fixe	50 000 000
1 ^{er} juin		4,0825	71 290 000	Taux fixe	50 000 000
1 ^{er} juin		4,1738	119 918 000	Taux fixe	85 000 000
1 ^{er} juin		4,1782	120 437 775	Taux fixe	85 000 000
1 ^{er} juin		4,2060	111 240 000	Taux fixe	80 000 000
1 ^{er} juin		4,3352	119 340 000	Taux fixe	85 000 000
1 ^{er} juin		4,3766	120 504 500	Taux fixe	85 000 000
1 ^{er} juin		4,4068	119 918 000	Taux fixe	85 000 000
1 ^{er} juin		4,4230	121 728 500	Taux fixe	85 000 000
1 ^{er} juin		4,4507	122 757 000	Taux fixe	85 000 000
1 ^{er} juin		4,4510	120 666 000	Taux fixe	85 000 000
1 ^{er} juin		4,5537	119 569 500	Taux fixe	85 000 000
1 ^{er} juin		4,5918	141 600 000	Taux fixe	100 000 000
1 ^{er} juin		4,5964	70 675 000	Taux fixe	50 000 000
1 ^{er} juin		4,5978	119 544 000	Taux fixe	85 000 000
1 ^{er} juin		4,6322	70 267 500	Taux fixe	50 000 000
20 juill.		2,3151	83 125 000	Taux fixe	50 000 000
20 juill.	2,3695	122 625 000	Taux fixe	75 000 000	

Section 1.1 – Tableaux de référence

	Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (Euro)	
2016	20 juill.	3,4935	77 670 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 juill.	3,5090	117 300 000	Taux fixe	75 000 000	
	20 juill.	3,6143	119 070 000	Taux fixe	75 000 000	
	20 sept.	3,5225	120 937 500	Taux fixe	75 000 000	
	20 oct.	3,4407	79 012 800	Taux fixe	50 000 000	
2017	20 avril	4,1792	74 700 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 avril	4,1888	75 225 000	Taux fixe	50 000 000	
	1 ^{er} juin	4,0051	154 450 000	Taux fixe	100 000 000	
	1 ^{er} juin	4,1594	153 650 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 juill.	4,3963	70 550 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 juill.	4,4350	70 510 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 juill.	4,4817	71 250 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 juill.	4,4994	114 744 000	Taux fixe	80 000 000	
	20 juill.	4,5535	142 620 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 juill.	4,6186	70 875 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 août	4,4080	72 675 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 août	4,5002	142 820 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 août	4,5694	72 850 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 sept.	4,3410	106 087 500	Taux fixe	75 000 000	
	20 sept.	4,3690	71 800 000	Taux fixe	50 000 000	
2018	20 janv.	3,7843	72 600 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 janv.	3,7957	73 200 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 janv.	3,8340	73 750 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 janv.	3,8530	72 250 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 janv.	3,8568	145 750 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 avril	3,8430	73 625 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 mai	CDOR à 3 mois	233 040 000	Taux fixe	150 000 000	
	20 mai	CDOR à 3 mois	156 500 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 juill.	CDOR à 3 mois	231 720 000	Taux fixe	150 000 000	
	20 juill.	CDOR à 3 mois	155 100 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 juill.	CDOR à 3 mois	154 030 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 juill.	CDOR à 3 mois	155 000 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 juill.	3,3135	77 950 000	Taux fixe	50 000 000	
	2019	20 janv.	2,8313	159 290 000	Taux fixe	100 000 000
		20 janv.	2,9800	157 000 000	Taux fixe	100 000 000
20 janv.		2,9822	156 200 000	Taux fixe	100 000 000	
20 janv.		3,0603	39 485 000	Taux fixe	25 000 000	
20 janv.		3,1400	78 075 000	Taux fixe	50 000 000	
20 avril		CDOR à 3 mois	158 800 000	Taux fixe	100 000 000	
20 juill.		3,4256	77 325 000	Taux fixe	50 000 000	
20 juill.		3,4649	154 000 000	Taux fixe	100 000 000	
20 juill.		3,5051	155 100 000	Taux fixe	100 000 000	
20 juill.		3,5825	115 612 500	Taux fixe	75 000 000	

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (Euro)
2019	20 juill.	3,5825	153 750 000	Taux fixe	100 000 000
	20 juill.	3,5885	154 000 000	Taux fixe	100 000 000
			17 498 957 066 \$		11 985 000 000 €

Tableau 4

Swaps de dollars canadiens contre des yens effectués par le gouvernement du Canada

Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en yens.

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (Yen)
2010	1 ^{er} juin	5,8350	110 900 000	LIBOR à 6 mois	8 000 000 000
2012	20 mars	1,3216	62 111 800	Taux fixe	5 000 000 000
2013	20 mars	1,5875	62 874 556	Taux fixe	5 000 000 000
	20 mars	1,5900	60 782 884	Taux fixe	5 000 000 000
2014	20 mars	1,8070	60 774 648	Taux fixe	5 000 000 000
			357 443 888 \$		28 000 000 000 ¥

Section 2.1 – Bons du Trésor

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux bons du Trésor du gouvernement canadien :

- Depuis le 18 septembre 1997, les bons du Trésor sont émis toutes les deux semaines.
- Les distributeurs initiaux soumettent leurs offres d'achat par voie électronique à la Banque du Canada.
- Les bons du Trésor sont généralement émis avec des échéances de 98, de 168 ou de 182 jours et de 350 ou de 364 jours. Ils peuvent aussi être émis pour des motifs de gestion de trésorerie; dans ce cas, leur échéance est généralement inférieure à 91 jours.
- Les bons du Trésor sont vendus au-dessous du pair. Leur rendement est la différence entre le prix de vente et la valeur nominale. On obtient habituellement le taux de rendement en divisant cette différence par le prix de vente et en exprimant le résultat en taux annuel, sur la base d'une année de 365 jours. La formule utilisée est la suivante :

$$\text{rendement} = \frac{\text{valeur nominale} - \text{prix d'achat}}{\text{prix d'achat}} \times \frac{365 \times 100}{\text{terme}}$$

- Depuis avril 2008, tous les nouveaux bons du Trésor ne sont émis que sous forme dématérialisée.
- Le montant total des bons du Trésor est immatriculé sous forme entièrement nominative au nom de la CDS & Co., propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS) et inscrit sous forme dématérialisée dans un registre tenu par le registraire.
- Le principal est payé en monnaie légale canadienne à la CDS & Co.
- Les bons du Trésor doivent être achetés, transférés ou vendus directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système de marché monétaire du Service de compensation des titres d'emprunt (CDSX), exploité par la CDS.

Section 2.1 – Bons du Trésor
Présentés par date d'échéance et encours

Échéance 2010	Date d'émission 2009	Prix moyen lors de la soumission	Rendement moyen lors de la soumission (%)	Encours (\$)
7 janvier	9 juillet	99,828	0,346	3 800 000 000
7 janvier	23 juillet	99,840	0,348	3 800 000 000
7 janvier	1 ^{er} octobre	99,940	0,222	8 600 000 000
21 janvier	22 janvier	99,054	0,958	3 800 000 000
21 janvier	5 février	99,019	1,033	3 800 000 000
21 janvier	15 octobre	99,938	0,230	9 200 000 000
4 février	6 août	99,827	0,348	3 400 000 000
4 février	20 août	99,845	0,338	2 800 000 000
4 février	29 octobre	99,938	0,232	9 200 000 000
18 février	19 février	99,126	0,884	3 600 000 000
18 février	5 mars	99,303	0,732	3 400 000 000
18 février	12 novembre	99,939	0,229	9 200 000 000
4 mars	3 septembre	99,831	0,339	2 800 000 000
4 mars	17 septembre	99,855	0,315	3 000 000 000
4 mars	26 novembre	99,939	0,228	7 700 000 000
18 mars	19 mars	99,331	0,675	3 200 000 000
18 mars	2 avril	99,404	0,625	3 400 000 000
18 mars	10 décembre	99,941	0,221	7 400 000 000
1 ^{er} avril	1 ^{er} octobre	99,834	0,333	3 200 000 000
1 ^{er} avril	15 octobre	99,844	0,340	3 400 000 000
1 ^{er} avril	24 décembre	99,946	0,202	8 000 000 000
15 avril	16 avril	99,334	0,672	3 600 000 000
15 avril	30 avril	99,556	0,465	3 000 000 000
29 avril	29 octobre	99,836	0,330	3 400 000 000
29 avril	12 novembre	99,858	0,308	3 400 000 000
13 mai	14 mai	99,546	0,457	2 600 000 000
13 mai	28 mai	99,545	0,477	2 800 000 000
27 mai	26 novembre	99,850	0,302	2 900 000 000
27 mai	10 décembre	99,863	0,299	2 800 000 000
10 juin	11 juin	99,408	0,597	3 400 000 000
10 juin	25 juin	99,450	0,577	3 700 000 000
23 juin	24 décembre	99,851	0,300	3 000 000 000
8 juillet	9 juillet	99,442	0,563	3 800 000 000
8 juillet	23 juillet	99,428	0,600	3 800 000 000
5 août	6 août	99,356	0,650	3 400 000 000
5 août	20 août	99,446	0,581	2 800 000 000
2 septembre	3 septembre	99,431	0,574	2 800 000 000
2 septembre	17 septembre	99,491	0,534	3 000 000 000
30 septembre	1 ^{er} octobre	99,425	0,580	3 200 000 000
30 septembre	15 octobre	99,358	0,674	3 400 000 000
28 octobre	29 octobre	99,362	0,644	3 400 000 000
28 octobre	12 novembre	99,481	0,544	3 400 000 000
25 novembre	26 novembre	99,488	0,516	2 900 000 000
25 novembre	10 décembre	99,477	0,548	2 800 000 000
23 décembre	24 décembre	99,352	0,654	3 000 000 000
				183 000 000 000

Partie 2 – Titres négociables

Section 2.2 – Obligations négociables

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux obligations intérieures du gouvernement du Canada négociables sur le marché des valeurs, sauf sur indication contraire accompagnant une émission.

Les obligations au porteur et les obligations nominatives

- Le principal est payable sans frais en monnaie légale du Canada à la Banque du Canada, à Ottawa.
- L'intérêt est payable sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de toute institution financière autorisée au Canada.
- Les obligations négociables au porteur et les obligations nominatives peuvent être échangées si les coupures et le type d'obligation voulus sont disponibles.
- Les coupures, lettres de série et types d'obligations négociables au porteur et d'obligations nominatives sont les suivants :

	1 000 \$	5 000 \$	25 000 \$	100 000 \$	1 000 000 \$
Obligations au porteur	E	C	D	W	K
Obligations nominatives	M	V	X	Y	L

- Depuis décembre 1993, les nouvelles obligations négociables du gouvernement du Canada ne sont émises que sous forme nominative.
- L'immatriculation est faite à la Banque du Canada, à Ottawa.
- Les obligations négociables du gouvernement du Canada, payables en dollars canadiens, ne peuvent être rachetées par anticipation.
- Les dates indiquées pour la « Fermeture des livres pour l'intérêt » peuvent être modifiées sans préavis. Sauf indication contraire, la date de fermeture des livres est le 12 du mois précédant le paiement d'intérêt.
- Depuis 1992, les obligations négociables sont vendues par adjudication.

Certificats globaux

- D'octobre 1995 à mars 2008, toutes les nouvelles obligations négociables n'ont été émises que sous forme de certificats globaux. Ces certificats globaux ont par la suite été remplacés par une inscription au registre sous forme dématérialisée.
- Une inscription sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations est émise sous forme entièrement nominative et est immatriculée au nom de la CDS & Co., propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS).
- Le principal et les intérêts sont payés en monnaie légale canadienne à la CDS & Co.
- Les obligations doivent être achetées, transférées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système de marché monétaire du Service de compensation des titres d'emprunt (CDSX), exploité par la CDS.

Section 2.2 – Obligations négociables
Présentées par émission, ISIN et encours

Émission	ISIN	Échéance	Taux d'intérêt nominal	Encours (\$)	Page
A23	CA135087-TH77	15 mars 2014	10¼	709 898 000	30
A34	CA135087-TU88	1 ^{er} juin 2015	11¼	456 505 000	32
A39	CA135087-TZ75	15 mars 2021	10½	661 361 000	35
A43	CA135087-UE28	1 ^{er} juin 2021	9¾	346 188 000	36
A49	CA135087-UM44	1 ^{er} juin 2022	9¾	209 636 000	39
A55	CA135087-UT96	1 ^{er} juin 2023	8	4 002 688 000	40
A76	CA135087-VH40	1 ^{er} juin 2025	9	3 205 345 000	42
H79	CA135087-RQ94	1 ^{er} mars 2010	9¾	79 534 000	19
H81	CA135087-RS50	1 ^{er} juin 2010	9½	2 173 185 000	19
H85	CA135087-RW62	1 ^{er} octobre 2010	8¾	97 018 000	22
H87	CA135087-RY29	1 ^{er} mars 2011	9	463 681 000	23
H98	CA135087-SH86	1 ^{er} juin 2011	8½	606 151 000	24
L25	CA135087-UL60	1 ^{er} décembre 2021	4¼	5 175 000 000	38
VS05	CA135087-VS05	1 ^{er} décembre 2026	4¼	5 250 000 000	43
VW17	CA135087-VW17	1 ^{er} juin 2027	8	6 441 435 000	44
WL43	CA135087-WL43	1 ^{er} juin 2029	5¾	12 804 867 000	46
WV25	CA135087-WV25	1 ^{er} décembre 2031	4	5 800 000 000	46
WX80	CA135087-WX80	1 ^{er} juin 2010	5½	4 980 428 000	20
XB51	CA135087-XB51	1 ^{er} juin 2011	6	9 802 369 000	24
XG49	CA135087-XG49	1 ^{er} juin 2033	5¾	13 410 295 000	48
XH22	CA135087-XH22	1 ^{er} juin 2012	5¼	10 356 853 000	27
XM17	CA135087-XM17	1 ^{er} juin 2013	5¼	8 996 594 000	28
XQ21	CA135087-XQ21	1 ^{er} décembre 2036	3	5 850 000 000	49
XS86	CA135087-XS86	1 ^{er} juin 2014	5	9 753 802 000	31
XW98	CA135087-XW98	1 ^{er} juin 2037	5	13 999 089 000	51
XX71	CA135087-XX71	1 ^{er} juin 2015	4½	10 143 325 000	33
XY54	CA135087-XY54	1 ^{er} septembre 2010	4	6 331 884 000	21
YB43	CA135087-YB43	1 ^{er} juin 2016	4	10 157 400 000	33
YC26	CA135087-YC26	1 ^{er} septembre 2011	3¾	8 766 862 000	26
YF56	CA135087-YF56	1 ^{er} juin 2017	4	10 342 526 000	34
YG30	CA135087-YG30	1 ^{er} juin 2012	3¾	6 799 165 000	28
YK42	CA135087-YK42	1 ^{er} décembre 2041	2	6 150 000 000	52
YL25	CA135087-YL25	1 ^{er} juin 2018	4¼	10 622 764 000	34
YM08	CA135087-YM08	1 ^{er} juin 2010	3¾	3 097 100 000	21
YN80	CA135087-YN80	1 ^{er} juin 2013	3½	15 063 624 000	29
YP39	CA135087-YP39	1 ^{er} décembre 2010	2¾	11 661 302 000	22
YQ12	CA135087-YQ12	1 ^{er} juin 2041	4	9 400 000 000	51
YR94	CA135087-YR94	1 ^{er} juin 2019	3¾	17 650 000 000	35
YS77	CA135087-YS77	1 ^{er} juin 2014	3	16 000 000 000	31
YT50	CA135087-YT50	1 ^{er} juin 2011	1¼	11 000 000 000	25
YU24	CA135087-YU24	1 ^{er} décembre 2014	2	15 000 000 000	32
YW89	CA135087-YW89	1 ^{er} septembre 2011	1	10 000 000 000	26
YX62	CA135087-YX62	1 ^{er} septembre 2012	2	10 500 000 000	28
YY46	CA135087-YY46	1 ^{er} décembre 2011	1¼	9 500 000 000	26
YZ11	CA135087-YZ11	1 ^{er} juin 2020	3½	7 100 000 000	35
ZB34	CA135087-ZB34	1 ^{er} mars 2012	1½	6 000 000 000	27
ZC17	CA135087-ZC17	1 ^{er} juin 2015	2½	3 000 000 000	33
ZD99	CA135087-ZD99	1 ^{er} mars 2013	1¾	3 200 000 000	28
				343 117 874 000	

Section 2.2 – Obligations négociables
Présentées par date d'échéance

	Échéance	Taux d'intérêt nominal	Type de certificat	Émission	Page
2010	1 ^{er} mars	9¾	Au porteur et nominatif	H79	19
	1 ^{er} juin	9½	Au porteur et nominatif	H81	19
	1 ^{er} juin	5½	Dématérialisé*	WX80	20
	1 ^{er} juin	3¾	Dématérialisé*	YM08	21
	1 ^{er} septembre	4	Dématérialisé*	XY54	21
	1 ^{er} octobre	8¾	Au porteur et nominatif	H85	22
	1 ^{er} décembre	2¾	Dématérialisé	YP39	22
2011	1 ^{er} mars	9	Au porteur et nominatif	H87	23
	1 ^{er} juin	8½	Au porteur et nominatif	H98	24
	1 ^{er} juin	6	Dématérialisé*	XB51	24
	1 ^{er} juin	1¼	Dématérialisé	YT50	25
	1 ^{er} septembre	3¾	Dématérialisé*	YC26	26
	1 ^{er} septembre	1	Dématérialisé	YW89	26
	1 ^{er} décembre	1¼	Dématérialisé	YY46	26
2012	1 ^{er} mars	1½	Dématérialisé	ZB34	27
	1 ^{er} juin	5¼	Dématérialisé*	XH22	27
	1 ^{er} juin	3¾	Dématérialisé*	YG30	28
	1 ^{er} septembre	2	Dématérialisé	YX62	28
2013	1 ^{er} mars	1¾	Dématérialisé	ZD99	28
	1 ^{er} juin	5¼	Dématérialisé*	XM17	28
	1 ^{er} juin	3½	Dématérialisé	YN80	29
2014	15 mars	10¼	Au porteur et nominatif	A23	30
	1 ^{er} juin	5	Dématérialisé*	XS86	31
	1 ^{er} juin	3	Dématérialisé	YS77	31
	1 ^{er} décembre	2	Dématérialisé	YU24	32
2015	1 ^{er} juin	11¼	Au porteur et nominatif	A34	32
	1 ^{er} juin	4½	Dématérialisé*	XX71	33
	1 ^{er} juin	2½	Dématérialisé	ZC17	33
2016	1 ^{er} juin	4	Dématérialisé*	YB43	33
2017	1 ^{er} juin	4	Dématérialisé*	YF56	34
2018	1 ^{er} juin	4¼	Dématérialisé*	YL25	34
2019	1 ^{er} juin	3¾	Dématérialisé	YR94	35
2020	1 ^{er} juin	3½	Dématérialisé	YZ11	35
2021	15 mars	10½	Au porteur et nominatif	A39	35
	1 ^{er} juin	9¾	Au porteur et nominatif	A43	36
	1 ^{er} décembre	4¼	Dématérialisé*	L25	38
2022	1 ^{er} juin	9¼	Au porteur et nominatif	A49	39
2023	1 ^{er} juin	8	Au porteur et nominatif	A55	40

Section 2.2 – Obligations négociables
Présentées par date d'échéance

	Échéance	Taux d'intérêt nominal	Type de certificat	Émission	Page
2025	1 ^{er} juin	9	Nominatif	A76	42
2026	1 ^{er} décembre	4¼	Dématérialisé*	VS05	43
2027	1 ^{er} juin	8	Dématérialisé*	VW17	44
2029	1 ^{er} juin	5¾	Dématérialisé*	WL43	46
2031	1 ^{er} décembre	4	Dématérialisé*	WV25	46
2033	1 ^{er} juin	5¾	Dématérialisé*	XG49	48
2036	1 ^{er} décembre	3	Dématérialisé*	XQ21	49
2037	1 ^{er} juin	5	Dématérialisé*	XW98	51
2041	1 ^{er} juin	4	Dématérialisé	YQ12	51
	1 ^{er} décembre	2	Dématérialisé*	YK42	52

* Émis à l'origine sous forme de certificats globaux.

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 9¾ % échéant le 1^{er} mars 2010

H79

CA135087-RQ94

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission :

15 mars 1986 - Montant émis 325 000 000 \$, prix 99,75 (9,78 %)

Renseignements sur l'annulation :

5 août 1999 - Montant annulé 25 000 000 \$

8 mai 2001 - Montant annulé 37 000 000 \$

2 novembre 2001 - Montant annulé 113 691 000 \$

26 avril 2002 - Montant annulé 7 114 000 \$

12 juillet 2002 - Montant annulé 29 361 000 \$

23 décembre 2002 - Montant annulé 24 000 000 \$

7 novembre 2003 - Montant annulé 3 600 000 \$

19 mars 2004 - Montant annulé 1 800 000 \$

25 août 2008 - Montant annulé 2 900 000 \$

22 décembre 2008 - Montant annulé 1 000 000 \$

Encours : 79 534 000 \$

Obligations à 9½ % échéant le 1^{er} juin 2010

H81

CA135087-RS50

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

10 avril 1986 - Montant émis 325 000 000 \$, prix 100,50 (9,44 %)

1^{er} juillet 1987 - Montant émis 325 000 000 \$, prix 100,00 (9,50 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1987

1^{er} juillet 1989 - Montant émis 450 000 000 \$, prix 100,00 (9,50 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1989

10 août 1989 - Montant émis 550 000 000 \$, prix 100,698 (9,420 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1989

1^{er} octobre 1989 - Montant émis 425 000 000 \$, prix 100,50 (9,44 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1989

15 décembre 1989 - Montant émis 450 000 000 \$, prix 100,35 (9,46 %) plus l'intérêt couru à partir du

1^{er} décembre 1989

1^{er} février 1990 - Montant émis 450 000 000 \$, prix 98,75 (9,64 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1989

Renseignements sur l'annulation :

18 février 1999 - Montant annulé 95 000 000 \$

5 août 1999 - Montant annulé 93 376 000 \$

9 février 2000 - Montant annulé 312 370 000 \$

23 décembre 2002 - Montant annulé 1 689 000 \$

17 octobre 2003 - Montant annulé 11 966 000 \$

12 décembre 2003 - Montant annulé 16 300 000 \$

2 juillet 2004 - Montant annulé 14 000 000 \$

11 août 2004 - Montant annulé 37 000 000 \$

3 septembre 2004 - Montant annulé 9 000 000 \$

29 octobre 2004 - Montant annulé 150 000 000 \$

2 mars 2005 - Montant annulé 6 400 000 \$

20 novembre 2006 - Montant annulé 3 294 000 \$

26 juin 2009 - Montant annulé 25 000 000 \$

10 juillet 2009 - Montant annulé 16 120 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation :

16 octobre 2009 - Montant annulé 7 300 000 \$
29 décembre 2009 - Montant annulé 3 000 000 \$

Encours : 2 173 185 000 \$

Obligations à 5½ % échéant le 1^{er} juin 2010

WX80

CA135087-WX80

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

3 août 1999 - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 5,672 % (98,631)
1^{er} novembre 1999 - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 6,382 % (93,288) plus l'intérêt couru à partir du 3 août 1999
1^{er} février 2000 - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 6,451 % (92,899) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1999
20 mars 2000 - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 6,058 % (95,790) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1999

Renseignements sur l'annulation :

1^{er} avril 2003 - Montant annulé 70 000 000 \$
17 octobre 2003 - Montant annulé 100 000 000 \$
7 novembre 2003 - Montant annulé 200 000 000 \$
12 décembre 2003 - Montant annulé 250 000 000 \$
19 mars 2004 - Montant annulé 10 000 000 \$
31 mars 2004 - Montant annulé 25 000 000 \$
10 mai 2004 - Montant annulé 84 675 000 \$
2 juillet 2004 - Montant annulé 92 770 000 \$
11 août 2004 - Montant annulé 15 600 000 \$
3 septembre 2004 - Montant annulé 430 000 000 \$
30 septembre 2004 - Montant annulé 106 816 000 \$
2 décembre 2004 - Montant annulé 175 000 000 \$
31 janvier 2005 - Montant annulé 100 000 000 \$
2 mars 2005 - Montant annulé 125 000 000 \$
29 avril 2005 - Montant annulé 136 075 000 \$
3 juin 2005 - Montant annulé 78 000 000 \$
30 juin 2005 - Montant annulé 82 000 000 \$
29 juillet 2005 - Montant annulé 35 000 000 \$
30 août 2005 - Montant annulé 85 000 000 \$
29 septembre 2005 - Montant annulé 135 000 000 \$
27 octobre 2005 - Montant annulé 304 290 000 \$
31 janvier 2006 - Montant annulé 40 000 000 \$
28 février 2006 - Montant annulé 200 000 000 \$
24 mars 2006 - Montant annulé 265 727 000 \$
16 juin 2006 - Montant annulé 530 820 000 \$
27 juin 2006 - Montant annulé 220 082 000 \$
1^{er} août 2006 - Montant annulé 338 811 000 \$
22 août 2006 - Montant annulé 50 000 000 \$
7 novembre 2006 - Montant annulé 50 000 000 \$
20 novembre 2006 - Montant annulé 321 706 000 \$
20 février 2007 - Montant annulé 175 000 000 \$
12 mars 2007 - Montant annulé 73 500 000 \$
8 mai 2007 - Montant annulé 249 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation :

28 mai 2007 - Montant annulé 89 000 000 \$
21 août 2007 - Montant annulé 29 000 000 \$
10 juillet 2009 - Montant annulé 47 000 000 \$
24 juillet 2009 - Montant annulé 25 000 000 \$
2 octobre 2009 - Montant annulé 20 000 000 \$
16 octobre 2009 - Montant annulé 9 700 000 \$
30 octobre 2009 - Montant annulé 37 000 000 \$
29 décembre 2009 - Montant annulé 8 000 000 \$

Encours : 4 980 428 000 \$

Obligations à 3¾ % échéant le 1^{er} juin 2010

YM08

CA135087-YM08

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

30 novembre 2007 - Montant émis 3 300 000 000 \$, rendement moyen 3,818 % (99,839)
11 janvier 2008 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,565 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2007

Renseignements sur l'annulation :

12 juin 2009 - Montant annulé 459 400 000 \$
10 juillet 2009 - Montant annulé 115 000 000 \$
2 octobre 2009 - Montant annulé 25 000 000 \$
16 octobre 2009 - Montant annulé 3 500 000 \$

Encours : 3 097 100 000 \$

Obligations à 4 % échéant le 1^{er} septembre 2010

XY54

CA135087-XY54

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission :

22 novembre 2004 - Montant émis 2 100 000 000 \$, prix 99,729 (4,054 %)
24 janvier 2005 - Montant émis 259 034 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,152 plus l'intérêt couru à partir du 22 novembre 2004
21 février 2005 - Montant émis 2 000 000 000 \$, prix 101,147 (3,768 %) plus l'intérêt couru à partir du 22 novembre 2004
26 avril 2005 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,294 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2005
24 mai 2005 - Montant émis 2 000 000 000 \$, prix 101,862 (3,608 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2005
18 juillet 2005 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 102,064 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2005
29 août 2005 - Montant émis 2 000 000 000 \$, prix 102,246 (3,507 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2005
11 octobre 2005 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,776 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 2005

Renseignements sur l'annulation :

21 août 2007 - Montant annulé 371 000 000 \$
24 septembre 2007 - Montant annulé 482 000 000 \$
15 octobre 2007 - Montant annulé 246 627 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation :

14 novembre 2007 - Montant annulé 156 522 000 \$
3 décembre 2007 - Montant annulé 400 000 000 \$
14 janvier 2008 - Montant annulé 1 000 \$
26 février 2008 - Montant annulé 175 000 000 \$
24 novembre 2008 - Montant annulé 233 000 000 \$
2 octobre 2009 - Montant annulé 150 000 000 \$
16 octobre 2009 - Montant annulé 450 000 000 \$
30 octobre 2009 - Montant annulé 463 000 000 \$

Encours : 6 331 884 000 \$

Obligations à 8¾ % échéant le 1^{er} octobre 2010

H85

CA135087-RW62

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur l'émission :

28 avril 1986 - Montant émis 325 000 000 \$, prix 98,625 (8,89 %)

Renseignements sur l'annulation :

5 août 1999 - Montant annulé 45 457 000 \$
9 février 2000 - Montant annulé 28 000 000 \$
4 août 2000 - Montant annulé 57 210 000 \$
7 février 2001 - Montant annulé 10 520 000 \$
8 mai 2001 - Montant annulé 11 000 000 \$
31 juillet 2001 - Montant annulé 8 600 000 \$
2 novembre 2001 - Montant annulé 5 067 000 \$
26 avril 2002 - Montant annulé 9 385 000 \$
12 juillet 2002 - Montant annulé 7 612 000 \$
1^{er} avril 2003 - Montant annulé 10 000 000 \$
31 janvier 2005 - Montant annulé 9 443 000 \$
31 janvier 2006 - Montant annulé 2 413 000 \$
16 avril 2007 - Montant annulé 744 000 \$
14 novembre 2007 - Montant annulé 3 971 000 \$
24 novembre 2008 - Montant annulé 17 560 000 \$
22 décembre 2008 - Montant annulé 1 000 000 \$

Encours : 97 018 000 \$

Obligations à 2¾ % échéant le 1^{er} décembre 2010

YP39

CA135087-YP39

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

23 mai 2008 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,995 % (99,409)
22 août 2008 - Montant émis 3 600 000 000 \$, rendement moyen 2,810 % (99,866) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2008
19 septembre 2008 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,470 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2008

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission :

21 novembre 2008 - Montant émis 4 500 000 000 \$, rendement moyen 1,953 % (101,576) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2008

19 décembre 2008 - Montant émis 184 302 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 102,823 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

Renseignements sur l'annulation :

13 novembre 2009 - Montant annulé 12 000 000 \$

11 décembre 2009 - Montant annulé 500 000 000 \$

29 décembre 2009 - Montant annulé 11 000 000 \$

Encours : 11 661 302 000 \$

Obligations à 9 % échéant le 1^{er} mars 2011

H87

CA135087-RY29

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission :

3 juillet 1986 - Montant émis 325 000 000 \$, prix 97,875 (9,22 %)

2 septembre 1986 - Montant émis 325 000 000 \$, prix 100,00 (9,00 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 1986

23 octobre 1986 - Montant émis 300 000 000 \$, prix 97,625 (9,24 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 1986

15 décembre 1986 - Montant émis 350 000 000 \$, prix 100,375 (8,96 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 1986

1^{er} mai 1987 - Montant émis 325 000 000 \$, prix 97,75 (9,23 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 1987

15 mars 1988 - Montant émis 350 000 000 \$, prix 96,625 (9,36 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 1988

Renseignements sur l'annulation :

5 août 1999 - Montant annulé 165 686 000 \$

3 février 2000 - Montant annulé 17 000 000 \$

4 août 2000 - Montant annulé 433 040 000 \$

7 février 2001 - Montant annulé 103 000 000 \$

8 mai 2001 - Montant annulé 32 065 000 \$

31 juillet 2001 - Montant annulé 134 000 000 \$

2 novembre 2001 - Montant annulé 27 000 000 \$

4 mars 2002 - Montant annulé 158 000 000 \$

26 avril 2002 - Montant annulé 56 000 000 \$

12 juillet 2002 - Montant annulé 57 736 000 \$

8 août 2002 - Montant annulé 22 856 000 \$

7 octobre 2002 - Montant annulé 10 000 000 \$

23 décembre 2002 - Montant annulé 9 870 000 \$

10 février 2003 - Montant annulé 39 000 000 \$

1^{er} avril 2003 - Montant annulé 25 329 000 \$

13 juin 2003 - Montant annulé 30 000 000 \$

30 juin 2003 - Montant annulé 14 000 000 \$

17 octobre 2003 - Montant annulé 6 268 000 \$

10 février 2004 - Montant annulé 2 000 000 \$

30 septembre 2004 - Montant annulé 8 209 000 \$

29 avril 2005 - Montant annulé 30 600 000 \$

31 janvier 2006 - Montant annulé 4 100 000 \$

1^{er} août 2006 - Montant annulé 6 000 000 \$

14 novembre 2007 - Montant annulé 45 433 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation :

14 janvier 2008 - Montant annulé 22 213 000 \$
11 mars 2008 - Montant annulé 32 665 000 \$
13 mai 2008 - Montant annulé 5 500 000 \$
25 août 2008 - Montant annulé 10 065 000 \$
24 novembre 2008 - Montant annulé 2 684 000 \$
22 décembre 2008 - Montant annulé 1 000 000 \$

Encours : 463 681 000 \$

Obligations à 8½ % échéant le 1^{er} juin 2011

H98

CA135087-SH86

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

19 février 1987 - Montant émis 375 000 000 \$, prix 99,625 (8,53 %)
15 mars 1987 - Montant émis 375 000 000 \$, prix 98,625 (8,63 %) plus l'intérêt couru à partir du 19 février 1987

Renseignements sur l'annulation :

5 août 1999 - Montant annulé 53 230 000 \$
9 février 2000 - Montant annulé 17 630 000 \$
4 août 2000 - Montant annulé 9 750 000 \$
7 novembre 2003 - Montant annulé 3 431 000 \$
23 décembre 2003 - Montant annulé 20 000 000 \$
31 mars 2004 - Montant annulé 3 608 000 \$
2 mars 2005 - Montant annulé 20 000 000 \$
3 juin 2005 - Montant annulé 6 200 000 \$
7 novembre 2006 - Montant annulé 8 000 000 \$
11 mars 2008 - Montant annulé 2 000 000 \$

Encours : 606 151 000 \$

Obligations à 6 % échéant le 1^{er} juin 2011

XB51

CA135087-XB51

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

1^{er} mai 2000 - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 6,128 % (98,987)
1^{er} août 2000 - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 5,899 % (100,790) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
30 octobre 2000 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,681 % (102,506) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
29 janvier 2001 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,525 % (103,694) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000
7 mai 2001 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,756 % (101,840) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000
30 juillet 2001 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,730 % (102,000) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2001

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation :

7 novembre 2003 - Montant annulé 25 000 000 \$
23 décembre 2003 - Montant annulé 450 000 000 \$
10 février 2004 - Montant annulé 50 000 000 \$
31 mars 2004 - Montant annulé 25 000 000 \$
2 juillet 2004 - Montant annulé 349 585 000 \$
30 septembre 2004 - Montant annulé 550 000 000 \$
2 décembre 2004 - Montant annulé 189 000 000 \$
31 décembre 2004 - Montant annulé 150 000 000 \$
2 mars 2005 - Montant annulé 159 300 000 \$
17 mars 2005 - Montant annulé 412 831 000 \$
3 juin 2005 - Montant annulé 203 400 000 \$
29 juillet 2005 - Montant annulé 179 548 000 \$
30 août 2005 - Montant annulé 165 456 000 \$
31 janvier 2006 - Montant annulé 25 000 000 \$
28 février 2006 - Montant annulé 15 000 000 \$
24 mars 2006 - Montant annulé 25 000 000 \$
9 juin 2006 - Montant annulé 210 000 000 \$
16 juin 2006 - Montant annulé 12 000 000 \$
27 juin 2006 - Montant annulé 290 872 000 \$
1^{er} août 2006 - Montant annulé 218 040 000 \$
5 septembre 2006 - Montant annulé 25 000 000 \$
7 novembre 2006 - Montant annulé 25 000 000 \$
12 décembre 2006 - Montant annulé 341 608 000 \$
19 décembre 2006 - Montant annulé 163 088 000 \$
20 février 2007 - Montant annulé 107 000 000 \$
8 mai 2007 - Montant annulé 151 000 000 \$
28 mai 2007 - Montant annulé 136 000 000 \$
24 septembre 2007 - Montant annulé 18 000 000 \$
14 novembre 2007 - Montant annulé 100 000 000 \$
14 janvier 2008 - Montant annulé 134 226 000 \$
13 mai 2008 - Montant annulé 134 500 000 \$
25 août 2008 - Montant annulé 71 566 000 \$
22 septembre 2008 - Montant annulé 85 611 000 \$

Encours : 9 802 369 000 \$

Obligations à 1¼ % échéant le 1^{er} juin 2011

YT50

CA135087-YT50

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

27 janvier 2009 - Montant émis 4 500 000 000 \$, rendement moyen 1,382 % (99,697)
24 février 2009 - Montant émis 4 000 000 000 \$, rendement moyen 1,371 % (99,731) plus l'intérêt couru à partir du 27 janvier 2009
26 mars 2009 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 1,163 % (100,187) plus l'intérêt couru à partir du 27 janvier 2009

Encours : 11 000 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 3¾ % échéant le 1^{er} septembre 2011

YC26

CA135087-YC26

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission :

21 novembre 2005 - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 3,952 % (98,970)
23 janvier 2006 - Montant émis 327 862 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,451 plus l'intérêt couru à partir du 21 novembre 2005
20 février 2006 - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 4,159 % (98,000) plus l'intérêt couru à partir du 21 novembre 2005
23 mai 2006 - Montant émis 2 100 000 000 \$, rendement moyen 4,323 % (97,318) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2006
27 juin 2006 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 96,618 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2006
31 juillet 2006 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 97,526 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2006
21 août 2006 - Montant émis 2 100 000 000 \$, rendement moyen 4,181 % (98,062) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2006

Renseignements sur l'annulation :

13 mai 2008 - Montant annulé 160 000 000 \$
25 août 2008 - Montant annulé 150 000 000 \$
22 septembre 2008 - Montant annulé 50 000 000 \$
24 novembre 2008 - Montant annulé 71 000 000 \$
22 décembre 2008 - Montant annulé 130 000 000 \$

Encours : 8 766 862 000 \$

Obligations à 1% échéant le 1^{er} septembre 2011

YW89

CA135087-YW89

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission :

8 mai 2009 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 1,193 % (99,561)
19 juin 2009 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 1,520 % (98,879) plus l'intérêt couru à partir du 8 mai 2009
30 juillet 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,487 % (99,002) plus l'intérêt couru à partir du 8 mai 2009

Encours : 10 000 000 000 \$

Obligations à 1¼ % échéant le 1^{er} décembre 2011

YY46

CA135087-YY46

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

21 août 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,497 % (99,449)
18 septembre 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,498 % (99,465) plus l'intérêt couru à partir du 21 août 2009

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission :

9 octobre 2009 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 1,422 % (99,638) plus l'intérêt couru à partir du 21 août 2009

Encours : 9 500 000 000 \$

Obligations à 1½ % échéant le 1^{er} mars 2012

ZB34

CA135087-ZB34

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission :

16 novembre 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,608 % (99,759)

21 décembre 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,473 % (100,058) plus l'intérêt couru à partir du 16 novembre 2009

Encours : 6 000 000 000 \$

Obligations à 5¼ % échéant le 1^{er} juin 2012

XH22

CA135087-XH22

Intérêt payable : Les 1^{er} décembre et 1^{er} juin

Renseignements sur l'émission :

29 octobre 2001 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,324 % (99,412)

11 février 2002 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,397 % (98,842) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001

22 avril 2002 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,717 % (96,445) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001

25 juin 2002 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 98,817 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002

6 août 2002 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,334 % (99,356) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002

30 septembre 2002 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 102,779 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002

15 octobre 2002 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 102,247 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002

Renseignements sur l'annulation :

17 mars 2005 - Montant annulé 184 958 000 \$

3 juin 2005 - Montant annulé 155 000 000 \$

30 juin 2005 - Montant annulé 61 727 000 \$

30 août 2005 - Montant annulé 165 000 000 \$

9 juin 2006 - Montant annulé 225 000 000 \$

12 juin 2006 - Montant annulé 390 000 000 \$

27 juin 2006 - Montant annulé 15 462 000 \$

22 août 2006 - Montant annulé 25 000 000 \$

20 septembre 2006 - Montant annulé 21 000 000 \$

Encours : 10 356 853 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 3¼ % échéant le 1^{er} juin 2012

YG30

CA135087-YG30

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

6 novembre 2006 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 3,910 % (99,208)

11 décembre 2006 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,739 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2006

19 février 2007 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 98,139 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2006

7 mai 2007 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 4,153 % (98,173) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2006

20 août 2007 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 4,382 % (97,295) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2007

13 novembre 2007 - Montant émis 224 165 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 98,299 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2007

Renseignements sur l'annulation :

25 août 2008 - Montant annulé 25 000 000 \$

Encours : 6 799 165 000 \$

Obligations à 2 % échéant le 1^{er} septembre 2012

YX62

CA135087-YX62

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission :

1^{er} juin 2009 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,004 % (99,989)

13 juillet 2009 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,019 % (99,943) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

10 août 2009 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,139 % (99,590) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

Encours : 10 500 000 000 \$

Obligations à 1¾ % échéant le 1^{er} mars 2013

ZD99

CA135087-ZD99

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission :

14 décembre 2009 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 1,937 % (99,421)

Encours : 3 200 000 000 \$

Obligations à 5¼ % échéant le 1^{er} juin 2013

XM17

CA135087-XM17

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission :

4 novembre 2002 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,316 % (99,476)
16 décembre 2002 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,583 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
10 février 2003 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,142 % (100,848) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
24 mars 2003 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,872 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
12 mai 2003 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 4,924 % (102,558) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
25 juin 2003 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 107,127 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2003
11 août 2003 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,000 % (101,912) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2003
30 septembre 2003 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 104,750 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2003

Renseignements sur l'annulation :

2 décembre 2005 - Montant annulé 70 000 000 \$
31 janvier 2006 - Montant annulé 196 150 000 \$
28 février 2006 - Montant annulé 747 000 000 \$
24 mars 2006 - Montant annulé 9 196 000 \$
28 avril 2006 - Montant annulé 540 000 000 \$
9 juin 2006 - Montant annulé 165 000 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 219 060 000 \$
22 août 2006 - Montant annulé 415 000 000 \$
20 septembre 2006 - Montant annulé 385 000 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 75 000 000 \$
7 novembre 2006 - Montant annulé 57 000 000 \$
8 août 2007 - Montant annulé 125 000 000 \$

Encours : 8 996 594 000 \$

Obligations à 3½ % échéant le 1^{er} juin 2013

YN80

CA135087-YN80

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

25 février 2008 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 3,576 % (99,642)
10 mars 2008 - Montant émis 63 624 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,580 plus l'intérêt couru à partir du 25 février 2008
12 mai 2008 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 3,294 % (100,952) plus l'intérêt couru à partir du 25 février 2008
5 août 2008 - Montant émis 2 000 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,544 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2008
28 octobre 2008 - Montant émis 4 500 000 000 \$, rendement moyen 2,767 % (103,139) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2008
17 novembre 2008 - Montant émis 4 500 000 000 \$, rendement moyen 2,703 % (103,382) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2008

Encours : 15 063 624 000 \$

Obligations à 10¼ % échéant le 15 mars 2014

A23

CA135087-TH77

Intérêt payable : Les 15 mars et 15 septembre

Renseignements sur l'émission :

15 mars 1989 - Montant émis 350 000 000 \$, 10,39 % (prix 98,75)
30 mars 1989 - Montant émis 500 000 000 \$, 10,315 % (prix 99,411) plus l'intérêt couru à partir du 15 mars 1989
15 mars 1990 - Montant émis 450 000 000 \$, 10,32 % (prix 99,35)
1^{er} juillet 1990 - Montant émis 650 000 000 \$, 10,706 % (prix 96,068) plus l'intérêt couru à partir du 15 mars 1990
1^{er} août 1990 - Montant émis 600 000 000 \$, 10,57 % (prix 97,25) plus l'intérêt couru à partir du 15 mars 1990
21 février 1991 - Montant émis 600 000 000 \$, 9,85 % (prix 103,65) plus l'intérêt couru à partir du
15 septembre 1990

Renseignements sur l'annulation :

7 février 2001 - Montant annulé 25 000 000 \$
24 avril 2001 - Montant annulé 62 000 000 \$
8 mai 2001 - Montant annulé 68 319 000 \$
31 juillet 2001 - Montant annulé 244 137 000 \$
18 février 2002 - Montant annulé 166 106 000 \$
26 avril 2002 - Montant annulé 35 825 000 \$
8 août 2002 - Montant annulé 316 597 000 \$
8 novembre 2002 - Montant annulé 62 580 000 \$
1^{er} avril 2003 - Montant annulé 50 870 000 \$
13 juin 2003 - Montant annulé 11 000 000 \$
30 juin 2003 - Montant annulé 148 000 000 \$
18 septembre 2003 - Montant annulé 38 000 000 \$
17 octobre 2003 - Montant annulé 153 219 000 \$
7 novembre 2003 - Montant annulé 27 000 000 \$
10 février 2004 - Montant annulé 31 459 000 \$
31 mars 2004 - Montant annulé 10 000 000 \$
2 juillet 2004 - Montant annulé 117 541 000 \$
17 septembre 2004 - Montant annulé 29 543 000 \$
29 octobre 2004 - Montant annulé 149 950 000 \$
31 décembre 2004 - Montant annulé 161 258 000 \$
17 mars 2005 - Montant annulé 245 211 000 \$
3 juin 2005 - Montant annulé 25 400 000 \$
24 mars 2006 - Montant annulé 45 000 000 \$
28 avril 2006 - Montant annulé 27 769 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 52 000 000 \$
20 septembre 2006 - Montant annulé 47 701 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 19 149 000 \$
28 novembre 2006 - Montant annulé 12 468 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 3 000 000 \$
11 mars 2008 - Montant annulé 30 000 000 \$
24 juin 2008 - Montant annulé 14 000 000 \$
6 août 2008 - Montant annulé 10 000 000 \$

Fermeture des livres pour l'intérêt : Le dernier jour ouvrable de février et d'août

Encours : 709 898 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 5 % échéant le 1^{er} juin 2014

XS86

CA135087-XS86

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

20 octobre 2003 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,048 % (99,615)
15 décembre 2003 - Montant émis 407 338 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,907 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
9 février 2004 - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 4,642 % (102,900) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
22 mars 2004 - Montant émis 360 827 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 106,044 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
3 mai 2004 - Montant émis 2 200 000 000 \$, rendement moyen 4,758 % (101,916) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
22 juin 2004 - Montant émis 499 272 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,378 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2004
16 août 2004 - Montant émis 2 200 000 000 \$, rendement moyen 4,686 % (102,436) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2004
28 septembre 2004 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 103,722 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2004

Renseignements sur l'annulation :

20 septembre 2006 - Montant annulé 50 000 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 85 000 000 \$
7 novembre 2006 - Montant annulé 260 000 000 \$
28 novembre 2006 - Montant annulé 175 000 000 \$
30 janvier 2007 - Montant annulé 259 742 000 \$
20 février 2007 - Montant annulé 64 793 000 \$
20 mars 2007 - Montant annulé 134 100 000 \$
24 avril 2007 - Montant annulé 60 000 000 \$
6 août 2008 - Montant annulé 25 000 000 \$

Encours : 9 753 802 000 \$

Obligations à 3 % échéant le 1^{er} juin 2014

YS77

CA135087-YS77

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

21 octobre 2008 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 3,236 % (98,800)
19 janvier 2009 - Montant émis 5 000 000 000 \$, rendement moyen 1,756 % (106,342) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008
12 février 2009 - Montant émis 5 500 000 000 \$, rendement moyen 2,141 % (104,280) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008
16 mars 2009 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 1,928 % (105,289) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

Encours : 16 000 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 2 % échéant le 1^{er} décembre 2014

YU24

CA135087-YU24

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

20 avril 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,047 % (99,753)

25 mai 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,350 % (98,198) plus l'intérêt couru à partir du 20 avril 2009

20 juillet 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,724 % (96,407) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

27 août 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,733 % (96,428) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

29 septembre 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,666 % (96,801) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

Encours : 15 000 000 000 \$

Obligations à 11¼ % échéant le 1^{er} juin 2015

A34

CA135087-TU88

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

1^{er} mai 1990 - Montant émis 500 000 000 \$, 11,43 % (prix 98,50)

31 mai 1990 - Montant émis 650 000 000 \$, 10,804 % (prix 103,830) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mai 1990

1^{er} octobre 1990 - Montant émis 500 000 000 \$, 11,17 % (prix 100,625) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1990

15 novembre 1990 - Montant émis 700 000 000 \$, 11,238 % (prix 100,087) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1990

Renseignements sur l'annulation :

7 février 2001 - Montant annulé 22 884 000 \$

24 avril 2001 - Montant annulé 3 845 000 \$

8 mai 2001 - Montant annulé 97 516 000 \$

18 février 2002 - Montant annulé 119 615 000 \$

12 juillet 2002 - Montant annulé 229 585 000 \$

8 août 2002 - Montant annulé 221 292 000 \$

7 octobre 2002 - Montant annulé 358 433 000 \$

8 novembre 2002 - Montant annulé 65 000 000 \$

1^{er} avril 2003 - Montant annulé 267 292 000 \$

30 juin 2003 - Montant annulé 256 374 000 \$

17 octobre 2003 - Montant annulé 166 000 000 \$

7 novembre 2003 - Montant annulé 26 900 000 \$

23 décembre 2003 - Montant annulé 11 600 000 \$

10 février 2004 - Montant annulé 20 659 000 \$

30 octobre 2007 - Montant annulé 1 500 000 \$

15 juillet 2008 - Montant annulé 25 000 000 \$

Encours : 456 505 000 \$

Obligations à 4½ % échéant le 1^{er} juin 2015

XX71

CA135087-XX71

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

18 octobre 2004 - Montant émis 2 100 000 000 \$, prix 98,627 (4,666 %)

20 décembre 2004 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,515 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2004

7 février 2005 - Montant émis 2 100 000 000 \$, prix 101,405 (4,329 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2004

14 mars 2005 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,933 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2004

9 mai 2005 - Montant émis 2 100 000 000 \$, prix 102,200 (4,229 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2004

21 juin 2005 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 104,026 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2005

15 août 2005 - Montant émis 2 100 000 000 \$, prix 103,211 (4,098 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2005

26 septembre 2005 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 105,149 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2005

Renseignements sur l'annulation :

26 février 2008 - Montant annulé 60 000 000 \$

15 juillet 2008 - Montant annulé 96 675 000 \$

Encours : 10 143 325 000 \$

Obligations à 2½ % échéant le 1^{er} juin 2015

ZC17

CA135087-ZC17

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

23 novembre 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,732 % (98,819)

Encours : 3 000 000 000 \$

Obligations à 4 % échéant le 1^{er} juin 2016

YB43

CA135087-YB43

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

7 novembre 2005 - Montant émis 2 100 000 000 \$, rendement moyen 4,205 % (98,268)

12 décembre 2005 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,197 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2005

6 février 2006 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 4,209 % (98,261) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2005

13 mars 2006 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 97,940 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2005

24 avril 2006 - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 4,480 % (96,130) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2005

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission :

12 juin 2006 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 97,152 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2006

8 août 2006 - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 4,346 % (97,254) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2006

19 septembre 2006 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,051 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2006

Renseignements sur l'annulation :

7 octobre 2008 - Montant annulé 130 000 000 \$

11 mars 2009 - Montant annulé 12 600 000 \$

Encours : 10 157 400 000 \$

Obligations à 4 % échéant le 1^{er} juin 2017

YF56

CA135087-YF56

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

16 octobre 2006 - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 4,149 % (98,734)

27 novembre 2006 - Montant émis 243 812 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,915 plus l'intérêt couru à partir du 16 octobre 2006

29 janvier 2007 - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 4,188 % (98,431) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2006

19 mars 2007 - Montant émis 163 038 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,862 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2006

23 avril 2007 - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 4,192 % (98,428) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2006

7 août 2007 - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 4,513 % (95,962) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2007

17 septembre 2007 - Montant émis 135 676 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 97,542 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2007

Encours : 10 342 526 000 \$

Obligations à 4¼ % échéant le 1^{er} juin 2018

YL25

CA135087-YL25

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

29 octobre 2007 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 4,311 % (99,489)

11 février 2008 - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 3,887 % (103,053) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2007

25 mars 2008 - Montant émis 222 764 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 105,821 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2007

21 avril 2008 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 3,760 % (104,087) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2007

23 juin 2008 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 102,676 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2008

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission :

14 juillet 2008 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 3,773 % (103,901) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2008

Encours : 10 622 764 000 \$

Obligations à 3¾ % échéant le 1^{er} juin 2019

YR94

CA135087-YR94

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

6 octobre 2008 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 3,807 % (99,508)

10 novembre 2008 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 98,798 plus l'intérêt couru à partir du 6 octobre 2008

9 février 2009 - Montant émis 3 300 000 000 \$, 3,346 % (prix 103,494) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

2 mars 2009 - Montant émis 3 500 000 000 \$, 3,151 % (prix 105,209) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

10 mars 2009 - Montant émis 750 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 106,997 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

14 avril 2009 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 107,096 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

15 juin 2009 - Montant émis 3 500 000 000 \$, 3,636 % (prix 100,944) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

18 août 2009 - Montant émis 3 200 000 000 \$, 3,527 % (prix 101,828) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

Encours : 17 650 000 000 \$

Obligations à 3½ % échéant le 1^{er} juin 2020

YZ11

CA135087-YZ11

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

8 septembre 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 3,539 % (99,658)

14 octobre 2009 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,310 plus l'intérêt couru à partir du 8 septembre 2009

10 novembre 2009 - Montant émis 3 500 000 000 \$, 3,700 % (prix 98,266) plus l'intérêt couru à partir du 8 septembre 2009

Encours : 7 100 000 000 \$

Obligations à 10½ % échéant le 15 mars 2021

A39

CA135087-TZ75

Intérêt payable : Les 15 mars et 15 septembre

Renseignements sur l'émission :

15 décembre 1990 - Montant émis 700 000 000 \$, 10,59 % (prix 99,15)

9 janvier 1991 - Montant émis 700 000 000 \$, 10,237 % (prix 102,413) plus l'intérêt couru à partir du

15 décembre 1990

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission :

1^{er} février 1991 - Montant émis 400 000 000 \$, 10,43 % (prix 100,65) plus l'intérêt couru à partir du 15 décembre 1990

Fermeture des livres pour l'intérêt : Le dernier jour ouvrable de février et d'août

Renseignements sur l'annulation :

19 octobre 2000 - Montant annulé 3 000 000 \$
24 avril 2001 - Montant annulé 34 000 000 \$
17 octobre 2001 - Montant annulé 40 000 000 \$
10 mai 2002 - Montant annulé 60 000 000 \$
8 août 2002 - Montant annulé 32 000 000 \$
23 décembre 2002 - Montant annulé 103 289 000 \$
30 décembre 2002 - Montant annulé 20 000 000 \$
22 janvier 2003 - Montant annulé 40 218 000 \$
10 février 2003 - Montant annulé 46 715 000 \$
18 mars 2003 - Montant annulé 29 000 000 \$
1^{er} avril 2003 - Montant annulé 20 000 000 \$
8 mai 2003 - Montant annulé 2 320 000 \$
13 juin 2003 - Montant annulé 53 000 000 \$
8 août 2003 - Montant annulé 10 000 000 \$
18 septembre 2003 - Montant annulé 110 000 000 \$
7 novembre 2003 - Montant annulé 12 900 000 \$
12 décembre 2003 - Montant annulé 6 000 000 \$
10 février 2004 - Montant annulé 1 800 000 \$
31 mars 2004 - Montant annulé 70 000 000 \$
2 juillet 2004 - Montant annulé 3 000 000 \$
11 août 2004 - Montant annulé 60 000 000 \$
29 octobre 2004 - Montant annulé 37 462 000 \$
31 janvier 2005 - Montant annulé 4 035 000 \$
31 janvier 2006 - Montant annulé 200 000 000 \$
24 mars 2006 - Montant annulé 19 567 000 \$
28 avril 2006 - Montant annulé 3 083 000 \$
11 mai 2006 - Montant annulé 8 000 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 10 000 000 \$
28 novembre 2006 - Montant annulé 18 000 000 \$
16 janvier 2007 - Montant annulé 19 000 000 \$
18 septembre 2007 - Montant annulé 3 250 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 2 000 000 \$
22 avril 2008 - Montant annulé 4 000 000 \$
16 septembre 2008 - Montant annulé 1 000 000 \$
7 octobre 2008 - Montant annulé 50 000 000 \$
15 octobre 2009 - Montant annulé 2 000 000 \$

Encours : 661 361 000 \$

A43

Obligations à 9¾ % échéant le 1^{er} juin 2021

CA135087-UE28

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

9 mai 1991 - Montant émis 800 000 000 \$, 9,900 % (prix 98,555)
1^{er} juin 1991 - Montant émis 800 000 000 \$, 9,894 % (prix 98,624)

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission :

1^{er} juillet 1991 - Montant émis 650 000 000 \$, 10,12 % (prix 96,55) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1991
1^{er} août 1991 - Montant émis 800 000 000 \$, 10,173 % (prix 96,031) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1991
1^{er} septembre 1991 - Montant émis 700 000 000 \$, 10,01 % (prix 97,50) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1991
17 octobre 1991 - Montant émis 900 000 000 \$, 9,412 % (prix 103,335) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1991

Renseignements sur l'annulation :

19 octobre 2000 - Montant annulé 214 754 000 \$
24 avril 2001 - Montant annulé 123 242 000 \$
17 octobre 2001 - Montant annulé 207 000 000 \$
18 février 2002 - Montant annulé 116 000 000 \$
10 mai 2002 - Montant annulé 171 645 000 \$
22 juillet 2002 - Montant annulé 296 000 000 \$
8 août 2002 - Montant annulé 1 330 000 \$
18 octobre 2002 - Montant annulé 294 017 000 \$
8 novembre 2002 - Montant annulé 433 120 000 \$
23 décembre 2002 - Montant annulé 120 374 000 \$
30 décembre 2002 - Montant annulé 111 111 000 \$
22 janvier 2003 - Montant annulé 455 000 000 \$
10 février 2003 - Montant annulé 17 000 000 \$
18 mars 2003 - Montant annulé 10 000 000 \$
8 mai 2003 - Montant annulé 180 795 000 \$
13 juin 2003 - Montant annulé 26 700 000 \$
8 août 2003 - Montant annulé 113 900 000 \$
18 septembre 2003 - Montant annulé 36 000 000 \$
7 novembre 2003 - Montant annulé 65 000 000 \$
12 décembre 2003 - Montant annulé 31 000 000 \$
23 décembre 2003 - Montant annulé 4 000 000 \$
10 février 2004 - Montant annulé 240 487 000 \$
19 mars 2004 - Montant annulé 64 402 000 \$
31 mars 2004 - Montant annulé 76 500 000 \$
10 mai 2004 - Montant annulé 280 129 000 \$
2 juillet 2004 - Montant annulé 4 500 000 \$
11 août 2004 - Montant annulé 19 100 000 \$
3 septembre 2004 - Montant annulé 4 000 000 \$
30 septembre 2004 - Montant annulé 27 500 000 \$
29 octobre 2004 - Montant annulé 78 643 000 \$
2 décembre 2004 - Montant annulé 140 000 000 \$
31 décembre 2004 - Montant annulé 51 112 000 \$
31 janvier 2005 - Montant annulé 27 100 000 \$
24 mars 2006 - Montant annulé 5 025 000 \$
28 avril 2006 - Montant annulé 29 148 000 \$
11 mai 2006 - Montant annulé 51 600 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 7 934 000 \$
1^{er} novembre 2006 - Montant annulé 1 000 000 \$
28 novembre 2006 - Montant annulé 7 200 000 \$
16 janvier 2007 - Montant annulé 31 500 000 \$
30 janvier 2007 - Montant annulé 25 258 000 \$
20 mars 2007 - Montant annulé 3 000 000 \$
24 avril 2007 - Montant annulé 8 000 000 \$
18 septembre 2007 - Montant annulé 2 425 000 \$
30 octobre 2007 - Montant annulé 4 500 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 3 141 000 \$
22 avril 2008 - Montant annulé 10 300 000 \$
10 juin 2008 - Montant annulé 8 500 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation :

24 juin 2008 - Montant annulé 7 200 000 \$
16 septembre 2008 - Montant annulé 4 000 000 \$
7 octobre 2008 - Montant annulé 21 285 000 \$
16 décembre 2008 - Montant annulé 25 000 000 \$
15 octobre 2009 - Montant annulé 6 335 000 \$

Encours : 346 188 000 \$

Obligations à rendement réel de 4¼ % échéant le 1^{er} décembre 2021

L25

CA135087-UL60

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

10 décembre 1991 - Montant émis 700 000 000 \$, prix 100,00 (taux réel 4,25 %)
14 octobre 1992 - Montant émis 500 000 000 \$, prix 92,15 (taux réel 4,75 %)
1^{er} mai 1993 - Montant émis 325 000 000 \$, prix 95,25 (taux réel 4,55 %)
1^{er} décembre 1993 - Montant émis 600 000 000 \$, prix 102,50 (taux réel 4,10 %)
22 février 1994 - Montant émis 600 000 000 \$, prix 114,75 (taux réel 3,42 %)
21 juin 1994 - Montant émis 400 000 000 \$, prix 96,10 (taux réel 4,50 %)
15 septembre 1994 - Montant émis 500 000 000 \$, prix 93,25 (taux réel 4,69 %)
15 décembre 1994 - Montant émis 500 000 000 \$, prix 92,15 (taux réel 4,77 %)
2 février 1995 - Montant émis 350 000 000 \$, prix 88,25 (taux réel 5,054 %)
8 mai 1995 - Montant émis 300 000 000 \$, prix 4,578 (taux réel 94,985 %)
4 août 1995 - Montant émis 400 000 000 \$, prix 91,15 (taux réel 4,848 %)

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 10 décembre 1991. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Intérêt et dernier versement :

L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 1992. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 10 décembre 1991 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus d'indexation :

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

IPC (base)	83,07713
IPC (31 déc. 2009)	114,60323
Ratio d'indexation	1,37948
Valeur nominale de l'émission initiale :	5 175 000 000,00
- Versement d'intérêt (1 ^{er} déc. 2009)	151 827 255,00
- Intérêt couru par million de dollars (1 ^{er} déc. 2009)	29 338,60
- Ratio d'indexation (1 ^{er} déc. 2009)	(1,38064)
Rajustement en fonction de l'inflation :	1 963 809 000
Valeur nominale rajustée :	7 138 809 000

Calcul de l'intérêt :

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital. L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures :

Une écriture sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations a été inscrite à la clôture sous forme nominative et établie au nom d'un propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples entiers de cette somme.

Encours : 5 175 000 000 \$

Obligations à 9¼ % échéant le 1^{er} juin 2022

A49

CA135087-UM44

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

15 décembre 1991 - Montant émis 800 000 000 \$, 9,30 % (prix 99,50)

3 janvier 1992 - Montant émis 850 000 000 \$, 9,086 % (prix 101,669) plus l'intérêt couru à partir du 15 décembre 1991

15 mai 1992 - Montant émis 900 000 000 \$, 9,371 % (prix 98,782) plus l'intérêt couru à partir du 15 décembre 1991

Renseignements sur l'annulation :

19 octobre 2000 - Montant annulé 151 000 000 \$

24 avril 2001 - Montant annulé 26 000 000 \$

17 octobre 2001 - Montant annulé 253 000 000 \$

18 février 2002 - Montant annulé 100 000 000 \$

7 mars 2002 - Montant annulé 386 922 000 \$

10 mai 2002 - Montant annulé 101 818 000 \$

22 juillet 2002 - Montant annulé 304 000 000 \$

8 août 2002 - Montant annulé 4 050 000 \$

8 novembre 2002 - Montant annulé 39 300 000 \$

23 décembre 2002 - Montant annulé 70 000 000 \$

30 décembre 2002 - Montant annulé 100 000 000 \$

22 janvier 2003 - Montant annulé 64 782 000 \$

10 février 2003 - Montant annulé 50 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation :

8 mai 2003 - Montant annulé 70 881 000 \$
13 juin 2003 - Montant annulé 33 569 000 \$
8 août 2003 - Montant annulé 50 000 000 \$
18 septembre 2003 - Montant annulé 25 182 000 \$
17 octobre 2003 - Montant annulé 26 829 000 \$
12 décembre 2003 - Montant annulé 27 400 000 \$
23 décembre 2003 - Montant annulé 2 000 000 \$
10 février 2004 - Montant annulé 12 000 000 \$
19 mars 2004 - Montant annulé 15 000 000 \$
31 mars 2004 - Montant annulé 11 000 000 \$
10 mai 2004 - Montant annulé 25 000 000 \$
11 août 2004 - Montant annulé 30 571 000 \$
3 septembre 2004 - Montant annulé 1 400 000 \$
30 septembre 2004 - Montant annulé 14 848 000 \$
31 janvier 2005 - Montant annulé 3 000 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 37 500 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 4 000 000 \$
1^{er} novembre 2006 - Montant annulé 1 000 000 \$
28 novembre 2006 - Montant annulé 27 000 000 \$
16 janvier 2007 - Montant annulé 5 500 000 \$
30 janvier 2007 - Montant annulé 5 000 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 35 000 000 \$
22 avril 2008 - Montant annulé 60 000 000 \$
10 juin 2008 - Montant annulé 50 000 000 \$
24 juin 2008 - Montant annulé 15 000 000 \$
16 septembre 2008 - Montant annulé 26 336 000 \$
7 octobre 2008 - Montant annulé 19 000 000 \$
16 décembre 2008 - Montant annulé 9 800 000 \$
13 janvier 2009 - Montant annulé 5 680 000 \$
11 mars 2009 - Montant annulé 12 520 000 \$
15 avril 2009 - Montant annulé 2 476 000 \$
15 octobre 2009 - Montant annulé 25 000 000 \$

Encours : 209 636 000 \$

Obligations à 8 % échéant le 1^{er} juin 2023

A55

CA135087-UT96

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

17 août 1992 - Montant émis 1 000 000 000 \$, rendement moyen 8,177 % (97,999)
1^{er} février 1993 - Montant émis 1 000 000 000 \$, rendement moyen 8,498 % (94,591) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1992
1^{er} avril 1993 - Montant émis 1 100 000 000 \$, rendement moyen 8,277 % (96,925) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1992
26 juillet 1993 - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 7,835 % (101,877) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1993
15 octobre 1993 - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 7,553 % (105,246) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1993
1^{er} février 1994 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 7,090 % (111,156) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1993

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission :

2 mai 1994 - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 8,686 % (92,757) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1993

Renseignements sur l'annulation :

10 mai 2002 - Montant annulé 92 000 000 \$
30 décembre 2002 - Montant annulé 48 811 000 \$
18 mars 2003 - Montant annulé 5 000 000 \$
8 mai 2003 - Montant annulé 932 000 \$
8 août 2003 - Montant annulé 44 000 000 \$
18 septembre 2003 - Montant annulé 112 615 000 \$
10 février 2004 - Montant annulé 25 000 000 \$
10 mai 2004 - Montant annulé 90 000 000 \$
2 juillet 2004 - Montant annulé 35 000 000 \$
11 août 2004 - Montant annulé 130 000 000 \$
3 septembre 2004 - Montant annulé 10 000 000 \$
30 septembre 2004 - Montant annulé 30 000 000 \$
29 octobre 2004 - Montant annulé 85 000 000 \$
2 décembre 2004 - Montant annulé 125 000 000 \$
31 janvier 2005 - Montant annulé 85 000 000 \$
17 mars 2005 - Montant annulé 100 000 000 \$
29 avril 2005 - Montant annulé 40 000 000 \$
3 juin 2005 - Montant annulé 10 000 000 \$
30 juin 2005 - Montant annulé 61 727 000 \$
29 juillet 2005 - Montant annulé 15 000 000 \$
30 août 2005 - Montant annulé 87 532 000 \$
10 novembre 2005 - Montant annulé 75 000 000 \$
31 janvier 2006 - Montant annulé 33 287 000 \$
28 février 2006 - Montant annulé 53 000 000 \$
12 juin 2006 - Montant annulé 51 357 000 \$
25 juillet 2006 - Montant annulé 20 000 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 70 000 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 20 000 000 \$
16 janvier 2007 - Montant annulé 77 000 000 \$
30 janvier 2007 - Montant annulé 10 000 000 \$
24 avril 2007 - Montant annulé 30 000 000 \$
12 juin 2007 - Montant annulé 259 085 000 \$
24 juillet 2007 - Montant annulé 46 634 000 \$
8 août 2007 - Montant annulé 90 000 000 \$
18 septembre 2007 - Montant annulé 10 000 000 \$
10 octobre 2007 - Montant annulé 171 045 000 \$
30 octobre 2007 - Montant annulé 115 000 000 \$
22 janvier 2008 - Montant annulé 61 000 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 306 000 000 \$
22 avril 2008 - Montant annulé 40 000 000 \$
10 juin 2008 - Montant annulé 156 500 000 \$
24 juin 2008 - Montant annulé 104 150 000 \$
15 juillet 2008 - Montant annulé 168 325 000 \$
13 janvier 2009 - Montant annulé 526 000 000 \$
11 mars 2009 - Montant annulé 25 000 000 \$
15 juillet 2009 - Montant annulé 300 000 000 \$
15 octobre 2009 - Montant annulé 146 312 000 \$

Encours : 4 002 688 000 \$

Obligations à 9 % échéant le 1^{er} juin 2025

A76

CA135087-VH40

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

2 août 1994 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 9,173 % (98,210)
1^{er} novembre 1994 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 9,361 % (96,364) plus l'intérêt couru à partir du 2 août 1994
1^{er} février 1995 - Montant émis 1 000 000 000 \$, rendement moyen 9,573 % (94,342) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1994
1^{er} mai 1995 - Montant émis 1 250 000 000 \$, rendement moyen 8,651 % (103,705) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1994
1^{er} août 1995 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 8,671 % (103,472) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1995
1^{er} novembre 1995 - Montant émis 1 100 000 000 \$, rendement moyen 8,046 % (110,695) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1995
1^{er} février 1996 - Montant émis 1 250 000 000 \$, rendement moyen 7,642 % (115,782) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1995

Renseignements sur l'annulation :

10 mai 2002 - Montant annulé 52 000 000 \$
30 décembre 2002 - Montant annulé 40 000 000 \$
22 janvier 2003 - Montant annulé 40 000 000 \$
18 mars 2003 - Montant annulé 30 000 000 \$
8 mai 2003 - Montant annulé 31 397 000 \$
8 août 2003 - Montant annulé 23 500 000 \$
18 septembre 2003 - Montant annulé 58 000 000 \$
12 décembre 2003 - Montant annulé 135 000 000 \$
10 février 2004 - Montant annulé 5 000 000 \$
10 mai 2004 - Montant annulé 3 196 000 \$
11 août 2004 - Montant annulé 156 329 000 \$
3 septembre 2004 - Montant annulé 25 000 000 \$
30 septembre 2004 - Montant annulé 30 000 000 \$
29 octobre 2004 - Montant annulé 40 000 000 \$
2 décembre 2004 - Montant annulé 46 312 000 \$
31 décembre 2004 - Montant annulé 51 954 000 \$
31 janvier 2005 - Montant annulé 139 000 000 \$
17 mars 2005 - Montant annulé 56 726 000 \$
29 avril 2005 - Montant annulé 206 150 000 \$
3 juin 2005 - Montant annulé 105 000 000 \$
30 juin 2005 - Montant annulé 130 863 000 \$
29 juillet 2005 - Montant annulé 157 914 000 \$
30 août 2005 - Montant annulé 75 000 000 \$
27 octobre 2005 - Montant annulé 305 365 000 \$
10 novembre 2005 - Montant annulé 219 280 000 \$
21 décembre 2005 - Montant annulé 181 480 000 \$
31 janvier 2006 - Montant annulé 60 000 000 \$
28 février 2006 - Montant annulé 50 000 000 \$
24 mars 2006 - Montant annulé 134 527 000 \$
11 mai 2006 - Montant annulé 190 635 000 \$
12 juin 2006 - Montant annulé 16 000 000 \$
25 juillet 2006 - Montant annulé 40 000 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 41 178 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 23 600 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation :

1^{er} novembre 2006 - Montant annulé 225 570 000 \$
16 janvier 2007 - Montant annulé 47 000 000 \$
20 mars 2007 - Montant annulé 25 000 000 \$
24 juillet 2007 - Montant annulé 126 740 000 \$
8 août 2007 - Montant annulé 68 000 000 \$
18 septembre 2007 - Montant annulé 50 000 000 \$
10 octobre 2007 - Montant annulé 175 000 000 \$
30 octobre 2007 - Montant annulé 31 000 000 \$
22 janvier 2008 - Montant annulé 125 000 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 40 000 000 \$
26 mars 2008 - Montant annulé 86 284 000 \$
13 janvier 2009 - Montant annulé 436 427 000 \$
11 mars 2009 - Montant annulé 345 000 000 \$
15 avril 2009 - Montant annulé 317 465 000 \$
15 juillet 2009 - Montant annulé 545 763 000 \$
15 octobre 2009 - Montant annulé 150 000 000 \$

Encours : 3 205 345 000 \$

Obligations à rendement réel de 4¼ % échéant le 1^{er} décembre 2026

VS05

CA135087-VS05

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

7 décembre 1995 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel 4,595 % (94,329)
6 mars 1996 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement réel 4,880 % (90,017)
6 juin 1996 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,760 % (91,838)
6 septembre 1996 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,785 % (91,489)
6 décembre 1996 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 3,980 % (104,702)
12 mars 1997 - Montant émis 500 000 000 \$, rendement réel 4,110 % (102,384)
9 juin 1997 - Montant émis 500 000 000 \$, rendement réel 4,500 % (95,940)
8 septembre 1997 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,230 % (100,328)
8 décembre 1997 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,032 % (103,706)
9 mars 1998 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,200 % (100,824)
8 juin 1998 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 3,910 % (105,809)
8 septembre 1998 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,180 % (101,148)
7 décembre 1998 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,190 % (100,983)

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 7 décembre 1995. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Intérêt et dernier versement :

L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 1996. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 7 décembre 1995 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus d'indexation :

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

IPC (base)	87,82571
IPC (31 déc. 2009)	114,60323
Ratio d'indexation	1,30489
Valeur nominale de l'émission initiale :	5 250 000 000,00
- Versement d'intérêt (1 ^{er} déc. 2009)	145 700 625,00
- Intérêt couru par million de dollars (1 ^{er} déc. 2009)	27 752,50
- Ratio d'indexation (1 ^{er} déc. 2009)	(1,30600)
Rajustement en fonction de l'inflation :	1 600 672 500,00
Valeur nominale rajustée :	6 850 672 500,00

Calcul de l'intérêt :

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures :

Une écriture sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations a été inscrite à la clôture sous forme nominative et établie au nom d'un propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples entiers de cette somme.

Encours : 5 250 000 000 \$

Obligations à 8 % échéant le 1^{er} juin 2027

VW17

CA135087-VW17

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

1^{er} mai 1996 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 8,188 % (97,882)

1^{er} août 1996 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 8,075 % (99,135) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1996

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission :

1^{er} novembre 1996 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 7,179 % (110,104) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1996
3 février 1997 - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 7,299 % (108,495) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1996
1^{er} mai 1997 - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 7,310 % (108,340) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1996
1^{er} août 1997 - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 6,467 % (120,141) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1997
3 novembre 1997 - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 6,093 % (125,987) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1997

Renseignements sur l'annulation :

30 décembre 2002 - Montant annulé 70 000 000 \$
18 mars 2003 - Montant annulé 206 888 000 \$
8 mai 2003 - Montant annulé 6 986 000 \$
8 août 2003 - Montant annulé 60 000 000 \$
10 février 2004 - Montant annulé 70 000 000 \$
19 mars 2004 - Montant annulé 210 000 000 \$
10 mai 2004 - Montant annulé 17 000 000 \$
11 août 2004 - Montant annulé 104 000 000 \$
3 septembre 2004 - Montant annulé 20 000 000 \$
29 octobre 2004 - Montant annulé 8 945 000 \$
31 janvier 2005 - Montant annulé 65 000 000 \$
29 avril 2005 - Montant annulé 50 000 000 \$
3 juin 2005 - Montant annulé 15 000 000 \$
30 juin 2005 - Montant annulé 20 000 000 \$
29 juillet 2005 - Montant annulé 20 000 000 \$
30 août 2005 - Montant annulé 72 000 000 \$
29 septembre 2005 - Montant annulé 172 406 000 \$
10 novembre 2005 - Montant annulé 56 800 000 \$
31 janvier 2006 - Montant annulé 150 000 000 \$
11 mai 2006 - Montant annulé 10 000 000 \$
25 juillet 2006 - Montant annulé 100 000 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 25 000 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 34 169 000 \$
1^{er} novembre 2006 - Montant annulé 55 000 000 \$
16 janvier 2007 - Montant annulé 34 500 000 \$
24 avril 2007 - Montant annulé 15 000 000 \$
12 juin 2007 - Montant annulé 100 000 000 \$
24 juillet 2007 - Montant annulé 50 000 000 \$
8 août 2007 - Montant annulé 73 000 000 \$
30 octobre 2007 - Montant annulé 64 471 000 \$
22 janvier 2008 - Montant annulé 56 000 000 \$
26 mars 2008 - Montant annulé 25 000 000 \$
22 avril 2008 - Montant annulé 73 091 000 \$
10 juin 2008 - Montant annulé 60 000 000 \$
16 septembre 2008 - Montant annulé 291 714 000 \$
7 octobre 2008 - Montant annulé 128 200 000 \$
12 novembre 2008 - Montant annulé 156 145 000 \$
16 décembre 2008 - Montant annulé 382 250 000 \$
15 octobre 2009 - Montant annulé 30 000 000 \$

Encours : 6 441 435 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 5¼ % échéant le 1^{er} juin 2029

WL43

CA135087-WL43

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

2 février 1998 - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 5,764 % (99,807)
1^{er} mai 1998 - Montant émis 1 600 000 000 \$, rendement moyen 5,682 % (100,986) plus l'intérêt couru à partir du 2 février 1998
2 novembre 1998 - Montant émis 1 700 000 000 \$, rendement moyen 5,422 % (104,866) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1998
3 mai 1999 - Montant émis 1 800 000 000 \$, rendement moyen 5,361 % (105,773) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1998
15 octobre 1999 - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 6,158 % (94,465) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1999
24 avril 2000 - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,755 % (99,923) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1999
16 octobre 2000 - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,588 % (102,293) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
23 avril 2001 - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,957 % (97,185) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000

Renseignements sur l'annulation :

30 septembre 2004 - Montant annulé 50 000 000 \$
31 janvier 2005 - Montant annulé 81 000 000 \$
29 juillet 2005 - Montant annulé 33 000 000 \$
31 janvier 2006 - Montant annulé 35 000 000 \$
28 février 2006 - Montant annulé 10 000 000 \$
11 mai 2006 - Montant annulé 60 000 000 \$
25 juillet 2006 - Montant annulé 20 000 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 37 328 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 39 082 000 \$
1^{er} novembre 2006 - Montant annulé 40 000 000 \$
16 janvier 2007 - Montant annulé 85 500 000 \$
24 juillet 2007 - Montant annulé 26 370 000 \$
8 août 2007 - Montant annulé 35 000 000 \$
30 octobre 2007 - Montant annulé 146 706 000 \$
22 janvier 2008 - Montant annulé 58 000 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 10 859 000 \$
22 avril 2008 - Montant annulé 96 000 000 \$
10 juin 2008 - Montant annulé 25 000 000 \$
24 juin 2008 - Montant annulé 40 597 000 \$
15 juillet 2008 - Montant annulé 10 000 000 \$
7 octobre 2008 - Montant annulé 51 515 000 \$
16 décembre 2008 - Montant annulé 82 950 000 \$
11 mars 2009 - Montant annulé 21 226 000 \$

Encours : 12 804 867 000 \$

Obligations à rendement réel de 4 % échéant le 1^{er} décembre 2031

WV25

CA135087-WV25

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission :

8 mars 1999 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel moyen 4,310 % (94,594)
8 juin 1999 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel moyen 4,080 % (98,567)
7 septembre 1999 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel moyen 4,030 % (99,456)
6 décembre 1999 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel moyen 4,020 % (99,641)
6 mars 2000 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,980 % (100,354) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1999
5 juin 2000 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,790 % (103,842) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
5 septembre 2000 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,660 % (106,293) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
11 décembre 2000 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,450 % (110,415) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000
5 mars 2001 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,405 % (111,281) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000
11 juin 2001 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,590 % (107,558) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2001
24 septembre 2001 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 3,730 % (104,862) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2001
10 décembre 2001 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,748 % (104,514) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001
18 mars 2002 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,750 % (104,451) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001
10 juin 2002 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 3,510 % (108,954) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002
16 septembre 2002 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 3,317 % (112,710) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002
9 décembre 2002 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 3,410 % (110,807) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
17 mars 2003 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 2,769 % (124,267) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 8 mars 1999. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Intérêt et dernier versement :

L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 1999. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 4 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 8 mars 1999 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus d'indexation :

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 2000 est l'IPC valable pour octobre 1999. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

IPC (base)	91,38249
IPC (31 déc. 2009)	114,60323
Ratio d'indexation	1,25410
Valeur nominale de l'émission initiale :	5 800 000 000,00
- Versement d'intérêt (1 ^{er} déc. 2009)	145 598 560,00
- Intérêt couru par million de dollars (1 ^{er} déc. 2009)	25 103,20
- Ratio d'indexation (1 ^{er} déc. 2009)	(1,25516)
Rajustement en fonction de l'inflation :	1 473 780 000
Valeur nominale rajustée :	7 273 780 000

Calcul de l'intérêt :

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 4 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures :

Une écriture sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations a été inscrite à la clôture sous forme nominative et établie au nom d'un propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples intégraux de cette somme.

Encours : 5 800 000 000 \$

Obligations à 5¼ % échéant le 1^{er} juin 2033

XG49

CA135087-XG49

Intérêt payable : Les 1^{er} décembre et 1^{er} juin

Renseignements sur l'émission :

15 octobre 2001 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 5,760 % (99,863)

21 janvier 2002 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 5,524 % (103,343) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001

4 mars 2002 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,494 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001

6 mai 2002 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,136 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001

15 juillet 2002 - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,751 % (99,978) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002

25 novembre 2002 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 104,897 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002

20 janvier 2003 - Montant émis 1 700 000 000 \$, rendement moyen 5,467 % (104,162) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002

3 mars 2003 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 104,565 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission :

14 avril 2003 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 103,456 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
14 juillet 2003 - Montant émis 1 600 000 000 \$, rendement moyen 5,236 % (107,715) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2003
25 août 2003 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 106,802 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2003
10 novembre 2003 - Montant émis 210 295 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 105,733 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2003
19 janvier 2004 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 5,113 % (109,623) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
1^{er} mars 2004 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 110,221 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003.

Encours : 13 410 295 000 \$

Obligations à rendement réel de 3 % échéant le 1^{er} décembre 2036

XQ21

CA135087-XQ21

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

9 juin 2003 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 2,915 % (101,810)
15 septembre 2003 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 3,085 % (98,239) plus l'intérêt couru à partir du 9 juin 2003
8 décembre 2003 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 2,915 % (101,793) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
8 mars 2004 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 2,498 % (111,177) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
7 juin 2004 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 2,335 % (115,082) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2004
7 septembre 2004 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 2,330 % (115,125) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2004
6 décembre 2004 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 2,250 % (117,038) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2004
7 mars 2005 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 2,197 % (118,278) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2004
6 juin 2005 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 1,870 % (126,799) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2005
6 septembre 2005 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 1,815 % (128,156) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2005
5 décembre 2005 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 1,689 % (131,529) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2005
6 mars 2006 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 1,490 % (137,129) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2005
5 juin 2006 - Montant émis 450 000 000 \$, rendement moyen 1,834 % (127,138) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2006
2 octobre 2006 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 1,688 % (130,911) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2006
4 décembre 2006 - Montant émis 450 000 000 \$, rendement moyen 1,640 % (132,116) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2006
5 mars 2007 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 1,729 % (129,456) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2006

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 9 juin 2003. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Intérêt et dernier versement :

L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} décembre 2003. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 3 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 9 juin 2003 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus d'indexation :

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

IPC (base)	102,99160
IPC (31 déc. 2009)	114,60323
Ratio d'indexation	1,11274
Valeur nominale de l'émission initiale :	5 850 000 000,00
- Versement d'intérêt (1 ^{er} déc. 2009)	97 725 420,00
- Intérêt couru par million de dollars (1 ^{er} déc. 2009)	16 705,20
- Ratio d'indexation (1 ^{er} déc. 2009)	(1,11368)
Rajustement en fonction de l'inflation :	659 529 000
Valeur nominale rajustée :	6 509 529 000

Calcul de l'intérêt :

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 3 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures :

Une écriture sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations a été inscrite à la clôture sous forme nominative et établie au nom d'un propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples intégraux de cette somme.

Encours : 5 850 000 000 \$

Obligations à 5 % échéant le 1^{er} juin 2037

XW98

CA135087-XW98

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

19 juillet 2004 - Montant émis 1 500 000 000 \$, 5,245 % (prix 96,187)
14 septembre 2004 - Montant émis 149 343 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 98,338 plus l'intérêt couru à partir du 19 juillet 2004
8 novembre 2004 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,755 plus l'intérêt couru à partir du 19 juillet 2004
17 janvier 2005 - Montant émis 1 400 000 000 \$, 4,822 % (prix 102,896) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2004
11 avril 2005 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 105,029 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2004
11 juillet 2005 - Montant émis 1 300 000 000 \$, 4,321 % (prix 111,690) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2005
18 octobre 2005 - Montant émis 299 746 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 112,277 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2005
16 janvier 2006 - Montant émis 1 300 000 000 \$, 4,118 % (prix 115,451) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2005
1^{er} mai 2006 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 107,758 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2005
24 juillet 2006 - Montant émis 1 300 000 000 \$, 4,496 % (prix 108,361) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2006
31 octobre 2006 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 114,704 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2006
15 janvier 2007 - Montant émis 1 400 000 000 \$, 4,100 % (prix 115,549) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2006
11 juin 2007 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 111,043 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2007
23 juillet 2007 - Montant émis 1 400 000 000 \$, 4,509 % (prix 108,008) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2007
9 octobre 2007 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 109,984 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2007
21 janvier 2008 - Montant émis 1 400 000 000 \$, 4,048 % (prix 116,262) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2007
12 janvier 2009 - Montant émis 750 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 123,084 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

Encours : 13 999 089 000 \$

Obligations à 4 % échéant le 1^{er} juin 2041

YQ12

CA135087-YQ12

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

9 juin 2008 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 4,104 % (98,130)
15 septembre 2008 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,057 plus l'intérêt couru à partir du 9 juin 2008
15 décembre 2008 - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 3,741 % (104,843) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008
23 mars 2009 - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 3,631 % (106,967) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008
19 mai 2009 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 3,912 % (101,598) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission :

14 juillet 2009 - Montant émis 700 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,720 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

5 août 2009 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 4,112 % (98,017) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

20 octobre 2009 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 4,016 % (99,711) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

Encours : 9 400 000 000 \$

Obligations à rendement réel de 2 % échéant le 1^{er} décembre 2041

YK42

CA135087-YK42

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission :

4 juin 2007 - Montant émis 650 000 000 \$, 2,010 % (prix 99,752)

4 septembre 2007 - Montant émis 500 000 000 \$, rendement moyen 2,180 % (95,672) plus l'intérêt couru à partir du 4 juin 2007

10 décembre 2007 - Montant émis 600 000 000 \$, rendement moyen 2,060 % (98,539) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2007

3 mars 2008 - Montant émis 500 000 000 \$, rendement moyen 1,980 % (100,489) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2007

2 juin 2008 - Montant émis 600 000 000 \$, rendement moyen 1,588 % (110,671) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2008

2 septembre 2008 - Montant émis 500 000 000 \$, rendement moyen 1,510 % (112,770) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2008

8 décembre 2008 - Montant émis 600 000 000 \$, rendement moyen 2,770 % (83,421) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

9 mars 2009 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 2,250 % (94,230) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

2 juin 2009 - Montant émis 600 000 000 \$, rendement moyen 2,250 % (94,259) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

31 août 2009 - Montant émis 500 000 000 \$, rendement moyen 1,845 % (103,754) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

7 décembre 2009 - Montant émis 700 000 000 \$, rendement moyen 1,510 % (112,393) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2009

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 4 juin 2007. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Intérêt et dernier versement :

L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} décembre 2007. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 2 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 4 juin 2007 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Processus d'indexation :

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

IPC (base)	111,21849
IPC (31 déc. 2009)	114,60323
Ratio d'indexation	1,03043
Valeur nominale de l'émission initiale au 1 ^{er} déc. 2009 :	5 450 000 000
- Versement d'intérêt (1 ^{er} déc. 2009)	56 205 850,00
- Intérêt couru par million de dollars (1 ^{er} déc. 2009)	10 313,00
- Ratio d'indexation (1 ^{er} déc. 2009)	(1,03130)
Rajustement en fonction de l'inflation :	187 144 500
Valeur nominale rajustée :	6 337 144 500

Calcul de l'intérêt :

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 2 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures :

Une écriture sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations a été inscrite à la clôture sous forme nominative et établie au nom d'un propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples intégraux de cette somme.

Encours : 6 150 000 000 \$

Section 2.3 – Titres libellés en devises

Modalités

Bons du Canada

- Les bons du Canada sont des billets à ordre libellés en dollars É.-U. et n'existent que sous forme dématérialisée.
- Le prix de ces billets à l'émission est inférieur à la valeur nominale, et leur échéance ne peut dépasser 270 jours. Le montant minimum de titres qu'il est possible d'acquérir est de 1 000 000 \$ É.-U., et la plus petite coupure est 1 000 \$.
- Les bons du Canada sont livrés et réglés valeur jour.
- La JPMorgan Chase Bank à New York (New York) fait office d'agent financier pour les bons du Canada.

Billets du Canada

- Les billets du Canada sont des billets à ordre généralement libellés en dollars É.-U. et n'existent que sous forme dématérialisée.
- Ils sont offerts en coupures de 1 000 \$ É.-U. et en multiples entiers de cette somme.
- Les billets sont émis pour une période de neuf mois ou plus et sont assortis de taux d'intérêt fixes ou variables.
- Les billets sont généralement émis en dollars É.-U., et le paiement du principal et de l'intérêt est effectué le plus souvent en dollars É.-U.
- Le taux d'intérêt ou la formule utilisée pour calculer l'intérêt, le prix à l'émission, l'échéance, les modalités de rachat ou de paiement et toute autre condition établie par le Canada lors de l'émission d'un billet sont inscrits au Supplément des prix.
- La Bank of New York à New York (New York) fait office d'agent financier pour les billets du Canada.

Eurobillets à moyen terme

- Il s'agit de billets à moyen terme libellés en devises et émis outre-mer.
- Les eurobillets à moyen terme peuvent être assortis de taux fixes ou variables et comporter des options enchâssées; le paiement des intérêts peut être effectué en une devise, et le remboursement du principal en une autre; les échéances varient entre le court et le long terme.
- Les eurobillets à moyen terme du Canada sont vendus par voie privée ou par offre publique.
- Le choix des devises dans lesquelles sont libellés les eurobillets est fonction de la demande des investisseurs.
- La Banque Royale du Canada à Londres fait office d'agent financier pour les eurobillets à moyen terme.

Obligations

- Les obligations sont des titres de dette négociables émis en devises à taux d'intérêt fixe ou variable.
- À l'heure actuelle, les obligations libellées en devises ne sont disponibles que sous forme de certificat global.
- Les émissions d'obligations libellées en devises qui sont en cours ont été cotées à la Bourse de Luxembourg.

**Section 2.3 – Titres libellés en devises
Présentés par date d'échéance et encours**

Échéance		Taux d'intérêt nominal	Émission	Encours	Équivalent en dollars canadiens ¹	Page
Bons du Canada				3 152 209 000 \$ É.-U.	3 312 971 659 \$	–
Obligations						
2010	15 janvier	8,60	5 février 2001	157 895 000 \$ É.-U. ²	165 947 645	56
2014	10 septembre	2,375	10 septembre 2009	3 000 000 000 \$ É.-U.	3 153 000 000	57
2016	15 décembre	8,25	5 février 2001	33 244 000 \$ É.-U. ^{2,3}	34 939 444	58
2018	30 juin	9,70	5 février 2001	16 080 000 \$ É.-U. ²	16 900 080	59
2019	1 ^{er} juin	8,80	5 février 2001	3 500 000 \$ É.-U. ²	<u>3 678 500</u>	60
					3 374 465 669	
Total des titres libellés en devises (converti en dollars canadiens)					<u>6 687 437 328 \$</u>	
<p>1. Calculé au cours du comptant à la fermeture le 31 décembre 2009 (1 \$ É.-U. = 1,0510 \$ CAN). Les montants exprimés en dollars canadiens ne correspondent par forcément à ceux en devises, les chiffres ayant été arrondis.</p> <p>2. Pris en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée.</p> <p>3. De la somme de 38 244 000 \$ É.-U. prise en charge par le gouvernement du Canada, 5 000 000 \$ É.-U. ont été annulés le 31 août 2004.</p>						

Section 2.3 – Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Débetures à 8,60 % échéant le 15 janvier 2010 payables en dollars É.-U.

Date d'émission :

Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 10 janvier 1990.

Intérêt payable : Deux fois par année, les 15 janvier et 15 juillet

Paiements :

Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 31 décembre et 30 juin.

Bank of New York à New York (registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Coupages :

Ces débetures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.

Autres conditions :

Le paiement du principal et de l'intérêt des débetures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débetures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débetures au moment où elle exerce une activité au Canada.

Coté : Non coté
Encours : 157 895 000 \$ É.-U.
Code commun : 002651882
ISIN : CA716442AE86
CUSIP : 716442AE8

Section 2.3 – Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Obligations à 2,375 % échéant le 10 septembre 2014 payables en dollars É.-U.

Date d'émission :	Le 10 septembre 2009
Intérêt payable :	Deux fois par année, les 10 mars et 10 septembre
Paielements :	Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 25 février et 25 août. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York, Londres, Toronto), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.
Coupures :	Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 5 000 \$ É.-U. et de multiples intégraux de cette somme. Citibank, N.A., New York, succursale de New York (agent financier, agent des transferts, registraire et principal agent payeur) The Bank of New York à Luxembourg, S.A., Luxembourg (agent d'inscription, agent payeur et agent des transferts à Luxembourg)
Autres conditions :	Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt, de droits, de cotisations ou de charges présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts, droits, cotisations ou charges. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera au propriétaire immatriculé de l'obligation l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire bénéficiaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts, droits, cotisations ou charges pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.
Prix à l'émission :	99,425
Coté :	Luxembourg, Euro MTF Market
Encours :	3 000 000 000 \$ É.-U.
Code commun :	045092712
ISIN :	US135087ZA58
CUSIP :	135087 ZA5

Section 2.3 – Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Débetures à 8,25 % échéant le 15 décembre 2016 payables en dollars É.-U.

Date d'émission :

Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 15 décembre 1986.

Renseignements sur l'annulation :

Le gouvernement du Canada a annulé 5 000 000 de dollars de cette émission le 31 août 2004.

Intérêt payable : Deux fois par année, les 15 juin et 15 décembre

Paiements :

Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 31 mai et le 30 novembre.

Bank of New York à New York (registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Coupages :

Ces débetures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.

Autres conditions :

Le paiement du principal et de l'intérêt des débetures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débetures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débetures au moment où elle exerce une activité au Canada.

Coté : Non coté
Encours : 33 244 000 \$ É.-U.
ISIN : CA716442AA64
CUSIP : 716442AA6

Section 2.3 – Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Débetures à 9,70 % échéant le 30 juin 2018 payables en dollars É.-U.

Date d'émission :

Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 17 juillet 1988.

Intérêt payable : Deux fois par année, les 30 juin et 30 décembre

Paiements :

Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 15 mai et 15 novembre.

Bank of New York à New York (registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Coupages :

Ces débetures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.

Autres conditions :

Le paiement du principal et de l'intérêt des débetures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débetures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débetures au moment où elle exerce une activité au Canada.

Coté : Non coté
Encours : 16 080 000 \$ É.-U.
Code commun : 013231591
ISIN : US716442AC29
CUSIP : 716442AC2

Section 2.3 – Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Débetures à 8,80 % échéant le 1^{er} juin 2019 payables en dollars É.-U.

Date d'émission :

Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 6 juin 1989.

Intérêt payable : Deux fois par année, les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Paiements :

Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 15 mai et 15 novembre.

Bank of New York à New York (registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Coupages :

Ces débetures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.

Autres conditions :

Le paiement du principal et de l'intérêt des débetures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débetures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débetures au moment où elle exerce une activité au Canada.

Remboursement :

Chaque propriétaire de débetures peut choisir de se faire rembourser le 1^{er} juin 2004 la totalité ou une portion de ses débetures constituées de coupures de 1 000 \$ É.-U. ou de multiples intégraux de cette somme. Ces remboursements se feront à un prix de rachat équivalant à 100 % du principal plus l'intérêt couru à la date de remboursement. Ce choix est irrévocable et le propriétaire doit le signifier en présentant au remboursement, entre le 1^{er} avril 2004 et le 30 avril 2004 à la clôture des opérations, la ou les débetures au bureau de l'agent financier à New York (ou à toute autre adresse que l'agent financier aura communiquée aux propriétaires des débetures) et en remplissant le formulaire « Options to Require Redemption on June 1, 2004 » figurant au verso des titres.

Coté : Non coté
Encours : 3 500 000 \$ É.-U.
Code commun : 002651904
ISIN : US716442AD02
CUSIP : 716442AD0

Partie 3 – Titres non négociables

Section 3.1 – Obligations d'épargne du Canada

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux obligations d'épargne du Canada (OEC) :

- Le capital et, s'il y a lieu, les intérêts courus sont payables sur demande et sans frais, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada d'un agent de remboursement ou agent vendeur autorisé.
- Pour connaître les valeurs mensuelles de rachat en vigueur cette année, il suffit de consulter la brochure S40, « Tableaux mensuels des valeurs de rachat », que la Banque du Canada publie régulièrement (ou au besoin).
- Les obligations peuvent être directement versées sans frais dans un REER ou un FERR ou encore dans un régime autogéré.
- Les taux d'intérêt annoncés sont garantis. Toutefois, si les conditions du marché le justifient, ils peuvent être relevés n'importe quand au cours d'une période déterminée.
- Les obligations d'épargne du Canada ne sont ni transférables ni cessibles, sauf dans certains cas précis.
- Le gouvernement du Canada ne peut racheter les obligations d'épargne du Canada par anticipation.
- Les obligations d'épargne du Canada sont de deux types : les obligations R à intérêt régulier et les obligations C à intérêt composé.

Versement des intérêts :

Obligations R à intérêt régulier

L'intérêt simple est payable par chèque ou par dépôt direct au propriétaire immatriculé chaque année, jusqu'à la date d'échéance ou jusqu'à la date de rachat des obligations. L'intérêt simple court mensuellement.

Obligations C à intérêt composé

L'intérêt composé est payable lors du rachat des obligations. Cet intérêt sera calculé une fois l'an au taux prescrit sur l'ensemble des intérêts courus annuellement. L'intérêt composé court mensuellement.

Nota : Les obligations encaissées durant la période de trois mois suivant la date de leur émission seront rachetées à leur valeur nominale sans intérêt couru.

Coupages et lettres de série :

	100 \$	300 \$	500 \$	1 000 \$	5 000 \$	10 000 \$
Obligations à intérêt régulier (R)	-	J	Z	M	V	L
Obligations à intérêt composé (C)	F	N	G	P	R	K

Fermeture des livres pour l'intérêt (obligations R) :

Le dernier jour ouvrable du 10^e mois suivant la date ou l'anniversaire d'émission de l'obligation.

Modes d'immatriculation valides :

Les obligations d'épargne du Canada ne peuvent être immatriculées qu'au nom de tout résident ayant véritablement son domicile au Canada¹, et ce, de la manière suivante :

- a) au nom d'un ou de plusieurs particuliers, adultes ou mineurs, et, dans les cas où l'on compte plus d'un particulier, avec ou sans gain de survie;
- b) au nom de la succession d'une personne décédée ou d'un ou de plusieurs fiduciaires nommés en vertu d'un testament;
- c) au nom d'une fiducie régie par l'un des régimes suivants :
 - un régime enregistré d'épargne-retraite (REER);
 - un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR);
 - un régime enregistré d'épargne-études (REEE);
 - un régime de participation différée aux bénéficiaires (RPDB);
 - un régime de pension agréé (RPA);
 - un régime de participation des employés aux bénéficiaires;

Nota : Par l'entremise d'un fiduciaire, le gouvernement offre, sans frais, la possibilité d'ouvrir un compte RER du Canada et un compte FRR du Canada. Les obligations de l'émission S53 peuvent seulement être immatriculées de cette façon. Ces obligations (à l'exception de l'émission S53) peuvent également être détenues dans un REER ou un FERR autogéré.

- d) au nom d'un organisme ou d'une fondation de bienfaisance détenant un numéro d'enregistrement de l'Agence du revenu du Canada (à partir de l'émission S46);
- e) au nom d'une entreprise individuelle (à partir de l'émission S54);
- f) dans une fiducie personnelle (à partir de l'émission S54).

¹ Comprend :

- les fonctionnaires (fédéraux ou provinciaux) canadiens postés à l'étranger et des membres de leur famille immédiate;
- les non-résidents ayant acquis des obligations par voie de succession à la suite du décès d'un propriétaire immatriculé;
- les résidents ayant acheté des obligations et étant devenus non-résidents par la suite.

**Section 3.1 – Obligations d'épargne du Canada
Présentées par émission**

Tableau 3.1

Date d'échéance	Année d'émission	Émission	Encours estimatif (\$)	Page
1 ^{er} novembre 2013	1991	S46	188 807 393	66
1 ^{er} novembre 2014	1992	S47	306 488 620	66
1 ^{er} novembre 2015	1993	S48	246 300 056	66
1 ^{er} novembre 2016	1994	S49	360 376 835	67
1 ^{er} novembre 2017	1995	S50	289 846 350	67
1 ^{er} novembre 2018	1996	S51	545 282 782	67
1 ^{er} novembre 2017	1997	S52	536 096 658	68
1 ^{er} novembre 2018	1998	S54	238 745 357	68
1 ^{er} décembre 2018	1998	S55	18 641 415	68
1 ^{er} janvier 2019	1999	S56	3 799 190	69
1 ^{er} février 2019	1999	S57	2 223 165	69
1 ^{er} mars 2019	1999	S58	4 747 882	69
1 ^{er} avril 2019	1999	S59	2 944 709	70
1 ^{er} novembre 2019	1999	S60	130 998 663	70
1 ^{er} décembre 2019	1999	S61	15 001 438	70
1 ^{er} janvier 2020	2000	S62	6 138 021	71
1 ^{er} février 2020	2000	S63	3 847 044	71
1 ^{er} mars 2020	2000	S64	6 610 718	71
1 ^{er} avril 2020	2000	S65	8 571 290	72
1 ^{er} novembre 2010	2000	S66	151 834 980	72
1 ^{er} décembre 2010	2000	S67	12 901 547	72
1 ^{er} janvier 2011	2001	S68	6 273 618	73
1 ^{er} février 2011	2001	S69	4 616 466	73
1 ^{er} mars 2011	2001	S70	4 506 131	73
1 ^{er} avril 2011	2001	S71	3 122 625	74
1 ^{er} novembre 2011	2001	S72	209 774 107	74
1 ^{er} décembre 2011	2001	S73	13 540 261	74
1 ^{er} janvier 2012	2002	S74	3 120 021	75
1 ^{er} février 2012	2002	S75	2 621 222	75
1 ^{er} mars 2012	2002	S76	7 747 235	75
1 ^{er} avril 2012	2002	S77	6 439 457	76
1 ^{er} novembre 2012	2002	S78	241 798 481	76
1 ^{er} décembre 2012	2002	S79	18 882 278	76
1 ^{er} janvier 2013	2003	S80	5 009 057	77
1 ^{er} février 2013	2003	S81	3 444 483	77
1 ^{er} mars 2013	2003	S82	7 714 504	77
1 ^{er} avril 2013	2003	S83	8 236 857	78

Tableau 3.1

Date d'échéance	Année d'émission	Émission	Encours estimatif (\$)	Page
1 ^{er} novembre 2013	2003	S84	181 155 095	78
1 ^{er} décembre 2013	2003	S85	9 705 000	78
1 ^{er} janvier 2014	2004	S86	2 556 342	79
1 ^{er} février 2014	2004	S87	1 927 090	79
1 ^{er} mars 2014	2004	S88	4 194 727	79
1 ^{er} avril 2014	2004	S89	2 444 889	80
1 ^{er} novembre 2014	2004	S90	204 287 460	80
1 ^{er} décembre 2014	2004	S91	11 245 734	80
1 ^{er} janvier 2015	2005	S92	4 233 747	81
1 ^{er} février 2015	2005	S93	2 337 187	81
1 ^{er} mars 2015	2005	S94	5 188 321	81
1 ^{er} avril 2015	2005	S95	3 032 551	82
1 ^{er} novembre 2015	2005	S96	262 547 650	82
1 ^{er} décembre 2015	2005	S97	12 576 752	82
1 ^{er} janvier 2016	2006	S98	3 322 700	83
1 ^{er} février 2016	2006	S99	2 705 894	83
1 ^{er} mars 2016	2006	S100	5 864 259	83
1 ^{er} avril 2016	2006	S101	4 021 174	84
1 ^{er} novembre 2016	2006	S102	357 549 125	84
1 ^{er} décembre 2016	2006	S103	16 028 943	84
1 ^{er} janvier 2017	2007	S104	4 350 212	85
1 ^{er} février 2017	2007	S105	2 986 651	85
1 ^{er} mars 2017	2007	S106	8 396 714	85
1 ^{er} avril 2017	2007	S107	5 680 993	86
1 ^{er} novembre 2017	2007	S108	515 681 250	86
1 ^{er} décembre 2017	2007	S109	26 615 297	86
1 ^{er} janvier 2018	2008	S110	8 104 164	87
1 ^{er} février 2018	2008	S111	8 750 910	87
1 ^{er} mars 2018	2008	S112	11 586 489	87
1 ^{er} avril 2018	2008	S113	16 330 507	88
1 ^{er} novembre 2018	2008	S114	1 075 400 525	88
1 ^{er} décembre 2018	2008	S115	68 446 687	88
1 ^{er} janvier 2019	2009	S116	62 052 189	89
1 ^{er} février 2019	2009	S117	52 280 258	89
1 ^{er} mars 2019	2009	S118	62 567 513	89
1 ^{er} avril 2019	2009	S119	44 302 440	90
1 ^{er} novembre 2019	2009	S120	347 192 671	90

**Section 3.1 – Obligations d'épargne du Canada
Présentées par émission**

Tableau 3.1

Date d'échéance	Année d'émission	Émission	Encours estimatif (\$)	Page
1 ^{er} décembre 2019	2009	S121	29 521 106	90
Total			7 074 222 134 \$	
Nota : L'encours des émissions S118 et S120 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'OEC, évaluées à 5 994 201 \$ pour l'émission S118 et à 1 804 567 461 \$ pour l'émission S120, devant être effectuées dans le cadre du Programme d'épargne-salaire des nouvelles obligations du Canada. (Les contributions à l'achat d'OEC effectuées en 2009 s'élèvent à 2 094 468 579 \$.)				

S46

Émission de 1991, échéant le 1^{er} novembre 2013

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1991

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant total en capital dépassant 75 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1991 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S46 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S46 jusqu'au 1^{er} novembre 2013

S47

Émission de 1992, échéant le 1^{er} novembre 2014

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1992

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1992 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S47 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S47 jusqu'au 1^{er} novembre 2014

S48

Émission de 1993, échéant le 1^{er} novembre 2015

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1993

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1993 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S48 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S48 jusqu'au 1^{er} novembre 2015

S49

Émission de 1994, échéant le 1^{er} novembre 2016

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1994

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S49 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S49 jusqu'au 1^{er} novembre 2016

S50

Émission de 1995, échéant le 1^{er} novembre 2017

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1995

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S50 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S50 jusqu'au 1^{er} novembre 2017

S51

Émission de 1996, échéant le 1^{er} novembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1996

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S51 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S51 jusqu'au 1^{er} novembre 2018

S52

Émission de 1997, échéant le 1^{er} novembre 2017

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1997

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1997 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S52 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S52 jusqu'au 1^{er} novembre 2017

S54

Émission de 1998, échéant le 1^{er} novembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1998

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'OEC échues en 1998 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S54 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S54 jusqu'au 1^{er} novembre 2018

S55

Émission de 1998, échéant le 1^{er} décembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1998

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S55 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S55 jusqu'au 1^{er} décembre 2018

S56

Émission de 1999, échéant le 1^{er} janvier 2019

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 1999

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S56 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S56 jusqu'au 1^{er} janvier 2019

S57

Émission de 1999, échéant le 1^{er} février 2019

Date d'émission : Le 1^{er} février 1999

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S57 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S57 jusqu'au 1^{er} février 2019

S58

Émission de 1999, échéant le 1^{er} mars 2019

Date d'émission : Le 1^{er} mars 1999

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S58 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S58 jusqu'au 1^{er} mars 2019

S59

Émission de 1999, échéant le 1^{er} avril 2019

Date d'émission : Le 1^{er} avril 1999

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S59 :

0,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S59 jusqu'au 1^{er} avril 2019

S60

Émission de 1999, échéant le 1^{er} novembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1999

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S60 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S60 jusqu'au 1^{er} novembre 2019

S61

Émission de 1999, échéant le 1^{er} décembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1999

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S61 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S61 jusqu'au 1^{er} décembre 2019

S62

Émission de 2000, échéant le 1^{er} janvier 2020

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2000

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S62 :

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S62 jusqu'au 1^{er} janvier 2020

.....

S63

Émission de 2000, échéant le 1^{er} février 2020

Date d'émission : Le 1^{er} février 2000

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S63 :

1,25 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S63 jusqu'au 1^{er} février 2020

.....

S64

Émission de 2000, échéant le 1^{er} mars 2020

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2000

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S64 :

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S64 jusqu'au 1^{er} mars 2020

S65

Émission de 2000, échéant le 1^{er} avril 2020

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2000

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S65 :

0,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S65 jusqu'au 1^{er} avril 2020

S66

Émission de 2000, échéant le 1^{er} novembre 2010

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2000

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S66 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S67

Émission de 2000, échéant le 1^{er} décembre 2010

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2000

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S67 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S68

Émission de 2001, échéant le 1^{er} janvier 2011

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2001

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S68 :

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S69

Émission de 2001, échéant le 1^{er} février 2011

Date d'émission : Le 1^{er} février 2001

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S69 :

1,25 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S70

Émission de 2001, échéant le 1^{er} mars 2011

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2001

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S70 :

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S71

Émission de 2001, échéant le 1^{er} avril 2011

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2001

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S71 :

0,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S72

Émission de 2001, échéant le 1^{er} novembre 2011

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2001

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S72 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S73

Émission de 2001, échéant le 1^{er} décembre 2011

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2001

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S73 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S74

Émission de 2002, échéant le 1^{er} janvier 2012

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2002

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S74 :

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S75

Émission de 2002, échéant le 1^{er} février 2012

Date d'émission : Le 1^{er} février 2002

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S75 :

1,25 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S76

Émission de 2002, échéant le 1^{er} mars 2012

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2002

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S76 :

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S77

Émission de 2002, échéant le 1^{er} avril 2012

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2002

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S77 :

0,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S78

Émission de 2002, échéant le 1^{er} novembre 2012

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2002

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S78 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S79

Émission de 2002, échéant le 1^{er} décembre 2012

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2002

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S79 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S80

Émission de 2003, échéant le 1^{er} janvier 2013

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2003

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S80 :

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S81

Émission de 2003, échéant le 1^{er} février 2013

Date d'émission : Le 1^{er} février 2003

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S81 :

1,25 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S82

Émission de 2003, échéant le 1^{er} mars 2013

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2003

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S82 :

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S83

Émission de 2003, échéant le 1^{er} avril 2013

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2003

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S83 :

0,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S84

Émission de 2003, échéant le 1^{er} novembre 2013

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2003

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S84 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S85

Émission de 2003, échéant le 1^{er} décembre 2013

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2003

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S85 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S86

Émission de 2004, échéant le 1^{er} janvier 2014

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2004

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S86 :

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S87

Émission de 2004, échéant le 1^{er} février 2014

Date d'émission : Le 1^{er} février 2004

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S87 :

1,25 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S88

Émission de 2004, échéant le 1^{er} mars 2014

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2004

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S88 :

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S89

Émission de 2004, échéant le 1^{er} avril 2014

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2004

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S89 :
0,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S90

Émission de 2004, échéant le 1^{er} novembre 2014

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2004

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S90 :
0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S91

Émission de 2004, échéant le 1^{er} décembre 2014

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2004

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S91 :
0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S92

Émission de 2005, échéant le 1^{er} janvier 2015

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2005

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S92 :

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S93

Émission de 2005, échéant le 1^{er} février 2015

Date d'émission : Le 1^{er} février 2005

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S93 :

1,25 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S94

Émission de 2005, échéant le 1^{er} mars 2015

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2005

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S94 :

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S95

Émission de 2005, échéant le 1^{er} avril 2015

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2005

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S95 :

0,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S96

Émission de 2005, échéant le 1^{er} novembre 2015

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2005

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou par l'achat d'obligations avec le produit d'une émission existante.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S96 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S97

Émission de 2005, échéant le 1^{er} décembre 2015

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2005

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou par l'achat d'obligations avec le produit d'une émission existante.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S97 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S98

Émission de 2006, échéant le 1^{er} janvier 2016

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2006

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S98 :

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S99

Émission de 2006, échéant le 1^{er} février 2016

Date d'émission : Le 1^{er} février 2006

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S99 :

1,25 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S100

Émission de 2006, échéant le 1^{er} mars 2016

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2006

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S100 :

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S101

Émission de 2006, échéant le 1^{er} avril 2016

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2006

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S101 :

0,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S102

Émission de 2006, échéant le 1^{er} novembre 2016

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2006

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S102 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S103

Émission de 2006, échéant le 1^{er} décembre 2016

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2006

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S103 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S104

Émission de 2007, échéant le 1^{er} janvier 2017

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2007

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S104 :

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S105

Émission de 2007, échéant le 1^{er} février 2017

Date d'émission : Le 1^{er} février 2007

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S105 :

1,25 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S106

Émission de 2007, échéant le 1^{er} mars 2017

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2007

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S106 :

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S107

Émission de 2007, échéant le 1^{er} avril 2017

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2007

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S107 :

0,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S108

Émission de 2007, échéant le 1^{er} novembre 2017

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2007

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S108 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S109

Émission de 2007, échéant le 1^{er} décembre 2017

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2007

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S109 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S110

Émission de 2008, échéant le 1^{er} janvier 2018

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2008

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S110 :

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S111

Émission de 2008, échéant le 1^{er} février 2018

Date d'émission : Le 1^{er} février 2008

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S111 :

1,25 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S112

Émission de 2008, échéant le 1^{er} mars 2018

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2008

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S112 :

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S113

Émission de 2008, échéant le 1^{er} avril 2018

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2008

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S113 :

0,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S114

Émission de 2008, échéant le 1^{er} novembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2008

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S114 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S115

Émission de 2008, échéant le 1^{er} décembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2008

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S115 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S116

Émission de 2009, échéant le 1^{er} janvier 2019

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2009

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S116 :

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S117

Émission de 2009, échéant le 1^{er} février 2019

Date d'émission : Le 1^{er} février 2009

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S117 :

1,25 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S118

Émission de 2009, échéant le 1^{er} mars 2019

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2009

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S118 :

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : L'encours de l'émission S118 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'obligations, évaluées à 5 994 201 \$, devant être effectuées dans le cadre du Programme d'épargne-salaire des nouvelles obligations du Canada.

S119

Émission de 2009, échéant le 1^{er} avril 2019

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2009

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S119 :

0,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S120

Émission de 2009, échéant le 1^{er} novembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2009

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S120 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : L'encours de l'émission S120 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'obligations, évaluées à 1 804 567 461 \$, devant être effectuées dans le cadre du Programme d'épargne-salaire des nouvelles obligations du Canada.

S121

Émission de 2009, échéant le 1^{er} décembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2009

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

Voici les taux d'intérêt de l'émission S121 :

0,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Partie 3 – Titres non négociables

Section 3.2 – Obligations à prime du Canada (anciennement les obligations REER du Canada)

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux obligations à prime du Canada (OPC) :

Elles peuvent être encaissées en totalité ou en partie avant l'échéance le jour anniversaire de l'émission et pendant les 30 jours qui suivent. Le capital et, s'il y a lieu, les intérêts courus sont payables sur demande et sans frais, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada d'un agent de remboursement ou agent vendeur autorisé.

Pour connaître les valeurs annuelles de rachat en vigueur cette année, il suffit de consulter la brochure S40, « Tableaux mensuels des valeurs de rachat », que la Banque du Canada publie régulièrement (ou au besoin). Les obligations peuvent être directement versées sans frais dans un REER ou un FERR ou encore dans un régime autogéré.

Les taux d'intérêt annoncés sont garantis. Toutefois, si les conditions du marché le justifient, ils peuvent être relevés n'importe quand au cours d'une période déterminée.

Les obligations à prime du Canada ne sont ni transférables ni cessibles sauf dans certains cas précis.

Elles ne peuvent être rachetées par anticipation.

À partir de l'émission P3 (lancée en novembre 1998), les obligations à prime du Canada sont de deux types : les obligations R à intérêt régulier et les obligations C à intérêt composé.

Versement des intérêts :

Obligations R à intérêt régulier (à partir de l'émission P3)

L'intérêt simple est payable par chèque ou par dépôt direct au propriétaire immatriculé chaque année, jusqu'à la date d'échéance ou jusqu'à la date de rachat des obligations. L'intérêt simple court mensuellement.

Obligations C à intérêt composé

L'intérêt composé est payable lors du rachat des obligations. Cet intérêt sera calculé une fois l'an au taux prescrit sur l'ensemble des intérêts courus annuellement. L'intérêt composé court mensuellement.

Coupages et lettres de série :

	100 \$	300 \$	500 \$	1 000 \$	5 000 \$	10 000 \$
Obligations à intérêt régulier (R)	-	J	Z	M	V	L
Obligations à intérêt composé (C)	F	N	G	P	R	K

Fermeture des livres pour l'intérêt (obligations R) :

Le dernier jour ouvrable du 10^e mois suivant la date ou l'anniversaire d'émission de l'obligation.

Modes d'immatriculation valides :

Les obligations à prime du Canada ne peuvent être immatriculées qu'au nom de tout résident ayant véritablement son domicile au Canada¹, et ce, de la façon suivante :

- au nom d'un ou de plusieurs particuliers, adultes ou mineurs, et, dans les cas où l'on compte plus d'un particulier, avec ou sans gain de survie (à partir de l'émission P3);
- au nom de la succession d'une personne décédée ou d'un fiduciaire nommé en vertu d'un testament (à partir de l'émission P3);

Section 3.2 – Obligations à prime du Canada

Modalités

- c) au nom d'une fiducie régie par l'un des régimes suivants :
- un régime enregistré d'épargne-retraite (REER);
 - un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR);
 - un régime enregistré d'épargne-études (REEE);
 - un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB);
 - un régime de pension agréé (RPA);
 - un régime de participation des employés aux bénéfices;

Nota : Par l'entremise d'un fiduciaire, le gouvernement offre, sans frais, la possibilité d'ouvrir un compte RER du Canada et un compte FRR du Canada, qui permettent la détention d'obligations à prime du Canada et d'obligations REER du Canada. Ces obligations peuvent être également détenues dans un REER ou un FERR autogéré.

- d) au nom d'un organisme ou d'une fondation de bienfaisance détenant un numéro d'enregistrement de l'Agence du revenu du Canada (à partir de l'émission P3);
- e) au nom d'une entreprise individuelle (à partir de l'émission P3);
- f) dans une fiducie personnelle (à partir de l'émission P3).

¹ Comprend :

- les fonctionnaires (fédéraux ou provinciaux) canadiens postés à l'étranger et des membres de leur famille immédiate;
- les non-résidents ayant acquis des obligations par voie de succession à la suite du décès d'un propriétaire immatriculé;
- les résidents ayant acheté des obligations et étant devenus non-résidents par la suite.

**Section 3.2 – Obligations à prime du Canada
Présentées par émission**

Tableau 3.2

Échéance	Année d'émission	Émission	Encours (\$)	Page
1 ^{er} novembre 2018	1998	P3	360 172 756	95
1 ^{er} décembre 2018	1998	P4	42 316 453	95
1 ^{er} janvier 2019	1999	P5	10 867 048	95
1 ^{er} février 2019	1999	P6	8 164 058	96
1 ^{er} mars 2019	1999	P7	34 264 868	96
1 ^{er} avril 2019	1999	P8	25 614 325	96
1 ^{er} novembre 2019	1999	P9	142 252 208	97
1 ^{er} décembre 2019	1999	P10	49 034 556	97
1 ^{er} janvier 2020	2000	P11	25 046 026	97
1 ^{er} février 2020	2000	P12	20 160 210	98
1 ^{er} mars 2020	2000	P13	44 358 123	98
1 ^{er} avril 2020	2000	P14	58 783 990	98
1 ^{er} novembre 2010	2000	P15	311 190 500	99
1 ^{er} décembre 2010	2000	P16	68 653 313	99
1 ^{er} janvier 2011	2001	P17	78 477 343	99
1 ^{er} février 2011	2001	P18	150 815 575	100
1 ^{er} mars 2011	2001	P19	19 191 127	100
1 ^{er} avril 2011	2001	P20	19 426 607	100
1 ^{er} novembre 2011	2001	P21	342 554 528	101
1 ^{er} décembre 2011	2001	P22	47 891 629	101
1 ^{er} janvier 2012	2002	P23	13 273 726	101
1 ^{er} février 2012	2002	P24	11 245 370	102
1 ^{er} mars 2012	2002	P25	61 484 394	102
1 ^{er} avril 2012	2002	P26	29 273 960	102
1 ^{er} novembre 2012	2002	P27	686 282 083	103
1 ^{er} décembre 2012	2002	P28	136 221 232	103
1 ^{er} janvier 2013	2003	P29	54 148 717	103
1 ^{er} février 2013	2003	P30	8 890 949	104
1 ^{er} mars 2013	2003	P31	43 496 457	104
1 ^{er} avril 2013	2003	P32	37 577 178	104
1 ^{er} février 2013	2003	P33	19 738 645	105
1 ^{er} novembre 2013	2003	P34	526 685 166	105
1 ^{er} décembre 2013	2003	P35	116 833 364	105
1 ^{er} janvier 2014	2004	P36	42 098 810	106
1 ^{er} février 2014	2004	P37	27 733 717	106
1 ^{er} mars 2014	2004	P38	39 935 944	106
1 ^{er} avril 2014	2004	P39	21 302 942	107
1 ^{er} novembre 2014	2004	P40	152 370 964	107
1 ^{er} décembre 2014	2004	P41	36 790 075	107
1 ^{er} janvier 2015	2005	P42	12 693 167	108
1 ^{er} février 2015	2005	P43	6 404 196	108

**Section 3.2 – Obligations à prime du Canada
Présentées par émission**

Tableau 3.2

Échéance	Année d'émission	Émission	Encours (\$)	Page
1 ^{er} mars 2015	2005	P44	7 938 809	108
1 ^{er} avril 2015	2005	P45	7 021 195	109
1 ^{er} novembre 2015	2005	P46	85 066 122	109
1 ^{er} décembre 2015	2005	P47	36 538 408	109
1 ^{er} janvier 2016	2006	P48	11 460 524	110
1 ^{er} février 2016	2006	P49	11 893 802	110
1 ^{er} mars 2016	2006	P50	11 972 179	110
1 ^{er} avril 2016	2006	P51	13 648 885	111
1 ^{er} novembre 2016	2006	P52	84 199 756	111
1 ^{er} décembre 2016	2006	P53	21 192 257	111
1 ^{er} janvier 2017	2007	P54	6 216 402	112
1 ^{er} février 2017	2007	P55	4 941 022	112
1 ^{er} mars 2017	2007	P56	32 407 412	112
1 ^{er} avril 2017	2007	P57	23 902 287	113
1 ^{er} novembre 2017	2007	P58	78 680 124	113
1 ^{er} décembre 2017	2007	P59	19 952 694	113
1 ^{er} janvier 2018	2008	P60	5 191 146	114
1 ^{er} février 2018	2008	P61	5 684 202	114
1 ^{er} mars 2018	2008	P62	11 869 265	114
1 ^{er} avril 2018	2008	P63	15 957 726	115
1 ^{er} novembre 2018	2008	P64	168 442 306	115
1 ^{er} décembre 2018	2008	P65	98 852 388	115
1 ^{er} janvier 2019	2009	P66	70 716 468	116
1 ^{er} février 2019	2009	P67	28 395 627	116
1 ^{er} mars 2019	2009	P68	31 381 100	116
1 ^{er} avril 2019	2009	P69	37 595 081	117
1 ^{er} novembre 2019	2009	P70	100 257 940	117
1 ^{er} décembre 2019	2009	P71	58 145 933	117
			5 033 237 359	

P3

Émission de 1998, échéant le 1^{er} novembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1998

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1998 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêt simple et composé :

2,35 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2008

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

2,65 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2010

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P3 jusqu'au 1^{er} novembre 2018.

P4

Émission de 1998, échéant le 1^{er} décembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1998

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,35 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2008

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

2,65 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2010

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P4 jusqu'au 1^{er} décembre 2018.

P5

Émission de 1999, échéant le 1^{er} janvier 2019

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 1999

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,35 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

2,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P5 jusqu'au 1^{er} janvier 2019.

P6

Émission de 1999, échéant le 1^{er} février 2019

Date d'émission : Le 1^{er} février 1999

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

1,75 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

1,90 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

2,05 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P6 jusqu'au 1^{er} février 2019.

P7

Émission de 1999, échéant le 1^{er} mars 2019

Date d'émission : Le 1^{er} mars 1999

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

1,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

1,90 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

2,05 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P7 jusqu'au 1^{er} mars 2019.

P8

Émission de 1999, échéant le 1^{er} avril 2019

Date d'émission : Le 1^{er} avril 1999

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2010

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P8 jusqu'au 1^{er} avril 2019.

P9

Émission de 1999, échéant le 1^{er} novembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1999

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2010

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P9 jusqu'au 1^{er} novembre 2019.

P10

Émission de 1999, échéant le 1^{er} décembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1999

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2010

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P10 jusqu'au 1^{er} décembre 2019.

P11

Émission de 2000, échéant le 1^{er} janvier 2020

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2000

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P11 jusqu'au 1^{er} janvier 2020.

P12

Émission de 2000, échéant le 1^{er} février 2020

Date d'émission : Le 1^{er} février 2000

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P12 jusqu'au 1^{er} février 2020.

P13

Émission de 2000, échéant le 1^{er} mars 2020

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2000

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

5,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2007

2,85 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2008

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P13 jusqu'au 1^{er} mars 2020.

P14

Émission de 2000, échéant le 1^{er} avril 2020

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2000

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

5,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2007

2,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2008

2,90 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P14 jusqu'au 1^{er} avril 2020.

P15

Émission de 2000, échéant le 1^{er} novembre 2010

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2000

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

5,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2007

2,35 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2008

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P16

Émission de 2000, échéant le 1^{er} décembre 2010

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2000

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

5,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2007

2,35 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2008

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P17

Émission de 2001, échéant le 1^{er} janvier 2011

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2001

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

5,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2008

2,35 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P18

Émission de 2001, échéant le 1^{er} février 2011

Date d'émission : Le 1^{er} février 2001

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

5,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2008

1,75 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

1,90 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P19

Émission de 2001, échéant le 1^{er} mars 2011

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2001

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2008

1,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

1,90 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P20

Émission de 2001, échéant le 1^{er} avril 2011

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2001

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2008

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P21

Émission de 2001, échéant le 1^{er} novembre 2011

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2001

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,30 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2007

3,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2008

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P22

Émission de 2001, échéant le 1^{er} décembre 2011

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2001

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,30 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2007

3,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2008

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P23

Émission de 2002, échéant le 1^{er} janvier 2012

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2002

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,15 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2008

3,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

3,25 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P24

Émission de 2002, échéant le 1^{er} février 2012

Date d'émission : Le 1^{er} février 2002

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,95 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2008

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

3,05 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P25

Émission de 2002, échéant le 1^{er} mars 2012

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2002

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,15 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2007

3,25 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2008

3,35 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P26

Émission de 2002, échéant le 1^{er} avril 2012

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2002

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,15 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2007

3,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2008

3,35 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P27

Émission de 2002, échéant le 1^{er} novembre 2012

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2002

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,30 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2007

3,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2008

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P28

Émission de 2002, échéant le 1^{er} décembre 2012

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2002

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,30 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2007

3,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2008

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P29

Émission de 2003, échéant le 1^{er} janvier 2013

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2003

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,15 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2008

3,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

3,25 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P30

Émission de 2003, échéant le 1^{er} février 2013

Date d'émission : Le 1^{er} février 2003

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,95 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2008

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

3,05 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P31

Émission de 2003, échéant le 1^{er} mars 2013

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2003

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,85 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2008

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

3,15 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P32

Émission de 2003, échéant le 1^{er} avril 2013

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2003

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2008

2,90 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

3,05 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P33

Émission de 2003, échéant le 1^{er} février 2013

Date d'émission : Le 1^{er} février 2003

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,95 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2008

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

3,05 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P34

Émission de 2003, échéant le 1^{er} novembre 2013

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2003

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,35 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2008

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

2,65 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P35

Émission de 2003, échéant le 1^{er} décembre 2013

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2003

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,35 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2008

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

2,65 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P36

Émission de 2004, échéant le 1^{er} janvier 2014

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2004

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,35 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

2,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P37

Émission de 2004, échéant le 1^{er} février 2014

Date d'émission : Le 1^{er} février 2004

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

1,75 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

1,90 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

2,05 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P38

Émission de 2004, échéant le 1^{er} mars 2014

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2004

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

1,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

1,90 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

2,05 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P39

Émission de 2004, échéant le 1^{er} avril 2014

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2004

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2010

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P40

Émission de 2004, échéant le 1^{er} novembre 2014

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2004

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,30 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2007

3,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2008

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P41

Émission de 2004, échéant le 1^{er} décembre 2014

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2004

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,30 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2007

3,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2008

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P42

Émission de 2005, échéant le 1^{er} janvier 2015

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2005

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,15 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2008

3,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

3,25 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P43

Émission de 2005, échéant le 1^{er} février 2015

Date d'émission : Le 1^{er} février 2005

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,95 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2008

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

3,05 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P44

Émission de 2005, échéant le 1^{er} mars 2015

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2005

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,85 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2008

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

3,15 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P45

Émission de 2005, échéant le 1^{er} avril 2015

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2005

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2008

2,90 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

3,05 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P46

Émission de 2005, échéant le 1^{er} novembre 2015

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2005

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou par l'achat d'obligations avec le produit d'une émission arrivant à échéance.

Intérêt simple et composé :

2,35 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2008

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

2,65 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P47

Émission de 2005, échéant le 1^{er} décembre 2015

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2005

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou par l'achat d'obligations avec le produit d'une émission arrivant à échéance.

Intérêt simple et composé :

2,35 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2008

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

2,65 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P48

Émission de 2006, échéant le 1^{er} janvier 2016

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2006

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,35 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

2,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P49

Émission de 2006, échéant le 1^{er} février 2016

Date d'émission : Le 1^{er} février 2006

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

1,75 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

1,90 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

2,05 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P50

Émission de 2006, échéant le 1^{er} mars 2016

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2006

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

1,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

1,90 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

2,05 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P51

Émission de 2006, échéant le 1^{er} avril 2016

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2006

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2010

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P52

Émission de 2006, échéant le 1^{er} novembre 2016

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2006

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2010

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P53

Émission de 2006, échéant le 1^{er} décembre 2016

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2006

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2010

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P54

Émission de 2007, échéant le 1^{er} janvier 2017

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2007

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,25 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P55

Émission de 2007, échéant le 1^{er} février 2017

Date d'émission : Le 1^{er} février 2007

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,05 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P56

Émission de 2007, échéant le 1^{er} mars 2017

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2007

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,15 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2007

3,25 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2008

3,35 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P57

Émission de 2007, échéant le 1^{er} avril 2017

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2007

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,15 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2007

3,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2008

3,35 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P58

Émission de 2007, échéant le 1^{er} novembre 2017

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2007

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,30 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2007

3,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2008

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P59

Émission de 2007, échéant le 1^{er} décembre 2017

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2007

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,30 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2007

3,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2008

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P60

Émission de 2008, échéant le 1^{er} janvier 2018

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2008

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

3,15 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2008

3,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

3,25 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P61

Émission de 2008, échéant le 1^{er} février 2018

Date d'émission : Le 1^{er} février 2008

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,95 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2008

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

3,05 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P62

Émission de 2008, échéant le 1^{er} mars 2018

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2008

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,85 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2008

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

3,15 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P63

Émission de 2008, échéant le 1^{er} avril 2018

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2008

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2008

2,90 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

3,05 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P64

Émission de 2008, échéant le 1^{er} novembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2008

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,35 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2008

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

2,65 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P65

Émission de 2008, échéant le 1^{er} décembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2008

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,35 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2008

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

2,65 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2010

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P66

Émission de 2009, échéant le 1^{er} janvier 2019

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2009

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

2,35 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2009

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2010

2,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P67

Émission de 2009, échéant le 1^{er} février 2019

Date d'émission : Le 1^{er} février 2009

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

1,75 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2009

1,90 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2010

2,05 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P68

Émission de 2009, échéant le 1^{er} mars 2019

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2009

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

1,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2009

1,90 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2010

2,05 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P69

Émission de 2009, échéant le 1^{er} avril 2019

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2009

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2009

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2010

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P70

Émission de 2009, échéant le 1^{er} novembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2009

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2009

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2010

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P71

Émission de 2009, échéant le 1^{er} décembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2009

Limite d'achat :

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé :

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2009

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2010

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Partie 3 – Titres non négociables

Section 3.3 – Fonds de placement du Régime de pensions du Canada

Modalités et encours

Échéance :

Les obligations émises en faveur du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada ne sont pas négociables et elles ne sont ni transférables ni cessibles. Elles viennent généralement à échéance 20 ans après la date de leur émission (il peut arriver que, sur la recommandation du Bureau du surintendant des institutions financières, le ministre des Finances fixe l'échéance des titres à une date plus rapprochée). Les obligations sont remboursables, en totalité ou en partie, avant leur échéance seulement à la discrétion du ministre des Finances.

Clause d'échange :

Les différentes émissions d'obligations lancées au cours de toute période de 12 mois consécutifs peuvent, sous réserve des dispositions de la *Loi sur le Régime de pensions du Canada*, être regroupées en une émission de même valeur globale.

Clause de rachat par anticipation : Ces obligations ne sont pas rachetables avant l'échéance.

Prix à l'émission : 100,00

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Encours au 31 décembre 2008	523 003 000 \$
Montant échu en 2009	69 229 000 \$
Encours au 31 décembre 2009	453 774 000 \$